

ROYAUME DE BELGIQUE

COMITÉ NATIONAL DE GÉOGRAPHIE

COMMISSION DE L'ATLAS NATIONAL

ATLAS DE BELGIQUE

PLANCHE 49

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

de l'Union Économique Belgo-Luxembourgeoise

PAR

Omer TULIPPE



1963

**Sorti des Presses
de l'Institut Géographique Militaire,
La Cambre — Bruxelles.**

Le Comité national de Géographie et la Commission de l'Atlas laissent aux auteurs l'entière responsabilité des opinions émises dans les articles destinés aux Commentaires de l'Atlas de Belgique.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

de l'Union Économique Belgo-Luxembourgeoise

AVERTISSEMENT.

1. Remarque préliminaire.

Depuis la naissance de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise (U.E.B.L.) en 1922, les statistiques du commerce extérieur sont établies pour l'ensemble des échanges extérieurs des deux pays. Dans le présent commentaire, il ne sera par conséquent pas question de la seule Belgique, mais de l'Union elle-même. Ça et là, chemin faisant — et pour des données statistiques intéressant manifestement plus l'un des deux pays que l'autre — il sera fait allusion au cas belge plus particulièrement.

2. Le plan du présent commentaire.

Dans le cadre restreint du présent commentaire, il ne peut être question de faire une étude exhaustive du commerce extérieur de l'U.E.B.L. Il faudra se limiter à commenter les documents graphiques et cartographiques de la planche 49 de l'*Atlas National*. Tout au plus pourra-t-on, en guise d'introduction, donner une brève idée de l'importance du commerce extérieur et de sa part dans le commerce mondial, sans qu'il soit possible d'analyser la structure même du commerce extérieur envisagée en « termes d'échange » et en « termes d'indices pondérés ».

Sur la base des dits documents graphiques et cartographiques de la planche 49, il apparaît du plus haut intérêt d'étudier ici le commerce extérieur d'abord dans son *orientation* et son *évolution*, orientation préalablement située dans celle du *commerce mondial* au cours d'une période d'une dizaine d'années (Chap. I^{er}). Ensuite, abordant l'aspect géographique du problème, il s'indique d'envisager la *répartition des clients et des fournisseurs* de l'U.E.B.L., en une première approximation, autrement dit, sur la base de données globales d'exportation et d'importation (Chap. II, A). Après cela, pour les pays pour lesquels des statistiques adéquates existent, il sera procédé à l'étude de la *répartition du commerce spécial* par marchandise et selon la classification type pour le commerce international (Chap. II, B). A cette occasion, il sera fait allusion, selon les possibilités statistiques, à la part prise par le commerce extérieur de l'U.E.B.L. dans celui d'un certain nombre de pays. Enfin, il sera procédé à un examen des *modes de transport* — eau, fer, route, air — utilisés pour le trafic de marchandises de et vers l'U.E.B.L. (Chap. III). En outre, il sera fait état de l'importance du *transit*, élément à considérer dans la balance commerciale et la balance des paiements.

La *conclusion* comportera une esquisse de l'évolution récente du commerce extérieur de l'U.E.B.L., et quelques brèves supputations sur les perspectives d'avenir.

3. Quelques remarques de vocabulaire.

Les marchandises sont généralement classées selon la nomenclature du tarif douanier officiel. Toutefois dans un désir d'internationalisation des documents dressés, il a été procédé à l'établissement d'une classification type pour le commerce international.

Les chiffres d'importations comportent les marchandises destinées à la consommation, celles qui sont importées pour subir une transformation et être ensuite réexportées et enfin les marchandises réimportées après mise en œuvre à l'étranger. Les chiffres d'exportation sont constitués par les marchandises qui sortent

effectivement du territoire de l'Union, les marchandises réimportées après avoir reçu la main-d'œuvre pour laquelle elles ont été importées et les marchandises exportées pour recevoir une main-d'œuvre étrangère et être ensuite réimportées.

Le transit comprend les marchandises étrangères traversant le territoire de l'Union soit directement soit en passant par les entrepôts sous régime de douane.

Le pays de provenance est celui d'où la marchandise est expédiée initialement à destination de l'Union.

Le pays de destination est le dernier pays connu vers lequel les marchandises sont expédiées.

La valeur des marchandises est la valeur déclarée. A l'importation, c'est le prix normal du jour; à l'exportation, c'est le prix pratiqué dans le territoire de l'Union augmenté des frais de transport jusqu'à la frontière et diminué éventuellement de certains droits d'accise.

Le poids des marchandises est relevé en principe selon le poids net, réel ou légal. Toutefois, les statistiques de transport suivant le mode sont basées sur le poids brut.

Les *indices de quantité* sont le résultat de la comparaison entre les quantités importées et exportées des diverses marchandises dans la période de base et la période envisagée, pondérées par leur valeur unitaire moyenne dans la période de base. Ce sont donc des indices de pondération fixes (index Laspeyres).

Lorsqu'on parle de « termes d'échange », on songe au rapport des prix à l'exportation aux prix à l'importation. En réalité, cette expression recouvre des notions diverses, à telle enseigne que la théorie du commerce international fait appel à quatre ou cinq notions, à savoir : termes d'échange nets, termes d'échange bruts, termes d'échange factoriels simples, termes d'échange factoriels doubles, termes d'échange revenu.

INTRODUCTION.

1. L'importance du commerce extérieur de l'U.E.B.L.

Le commerce extérieur est aussi appelé communément *commerce spécial*.

En 1962, les échanges extérieurs de l'U.E.B.L. se sont élevés à près de 442 milliards de francs (exactement 441,854). Il s'agit là d'un niveau record jamais atteint auparavant aussi bien à l'exportation qu'à l'importation.

Cela se répartit de la manière suivante : 216 298 millions de francs à l'exportation et 225 556 millions de francs à l'importation, ce qui accuse à la balance commerciale un déficit appréciable de 9 milliards de francs.

2. Sa part dans le commerce mondial.

Avec ses 442 milliards de francs, le commerce extérieur de l'U.E.B.L. représente 3,5 % du commerce mondial (1), plaçant cette Union à une place honorable dans le monde pour l'importance des échanges extérieurs.

Considérant que la superficie de l'U.E.B.L. ne vaut que 0,02 % de celle des terres émergées et que sa population ne représente que 0,35 % de l'œcumène, il en résulte que la quote-part de l'U.E.B.L. dans le commerce international « est proportionnellement supérieure de cent fois à notre superficie et de dix fois à notre population » (2).

En ce qui concerne plus particulièrement l'importance des exportations rapportée à la population, l'U.E.B.L. est en tête de toutes les nations industrielles. En effet, en 1962, les exportations par habitant se chiffrent à 471 US dollars.

« Par comparaison, le chiffre correspondant est de 389 dollars pour les Pays-Bas, 319 dollars pour le Canada, 233 dollars pour l'Allemagne, 199 dollars pour le Royaume-Uni, 158 dollars pour la France, 115 dollars pour les U.S.A. et 94 dollars pour l'Italie. Ainsi donc, un Belge exporte deux fois plus qu'un Allemand ou qu'un Britannique, trois fois plus qu'un Français et quatre fois plus qu'un Américain ou qu'un Italien » (3).

Cet état de choses résulte de l'étroitesse de notre marché intérieur. Il marque notre dépendance vis-à-vis de l'étranger : notre prospérité nationale repose en fait sur une conjoncture mondiale favorable.

(1) En 1930, 2,85 % et en 1938, 3,28 %. Celui du Bénélux atteint 5 % du commerce mondial, soit la quatrième place dans le monde pour les échanges extérieurs.

En 1961, l'U.E.B.L. occupait, à l'importation et à l'exportation, la huitième place; après les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne occidentale, la France, le Canada, l'Italie et les Pays-Bas à l'exportation et après les Etats-Unis, l'Allemagne occidentale, le Royaume-Uni, la France, le Canada, les Pays-Bas et l'Italie à l'importation.

D'après une estimation des Affaires économiques du Grand-Duché de Luxembourg, les importations en 1962 représentaient pour ce pays 18 783 millions et les exportations 18 969 millions soit respectivement 8,3 % et 8,8 % des chiffres totaux de l'U.E.B.L.

(2) *Office Belge du Commerce Extérieur (O.B.C.E.)*. Le Commerce extérieur de l'Union belge-luxembourgeoise en 1962. Supplément Série C, n° 3, juillet 1963, p. 5.

(3) *Ibidem*, p. 6.

CHAPITRE PREMIER.

ORIENTATION ET EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR DE L'U.E.B.L.

Afin de mieux saisir l'orientation et l'évolution du commerce extérieur de l'U.E.B.L. au cours des dix dernières années, il paraît utile d'envisager au préalable les tendances fondamentales du *commerce mondial* au cours de cette période (4).

1. Si, à long terme, le commerce mondial n'a cessé sauf lors de la crise 1929-1933 d'augmenter, tant en valeur qu'en volume, après la deuxième guerre mondiale, il a suivi la même allure, mais, dans des proportions plus considérables, malgré les récessions de 1952 et de 1958. En effet, la valeur des échanges a, durant la dernière décennie, augmenté de façon considérable : de 1950 à 1961, l'augmentation annuelle moyenne des quantités de marchandises échangées a été de 7,82 % contre 1,60 % pour la période 1913-1929 et 5,9 % pour celle de 1881-1912. Malgré des augmentations de prix, l'indice d'augmentation — 7,25 % — est resté à peu près le même que pour les quantités.

Un tel développement du commerce international a eu pour conséquence de stimuler et activer l'expansion de la production mondiale.

2. Mais cette expansion n'a atteint que les *fabrications de haute qualification*, à savoir : les équipements de transport, les équipements agricole et industriel, les biens de consommation durables, les produits chimiques et les combustibles liquides, les métaux de base et les fabrications métalliques. Au contraire ont subi une régression les biens dont la demande n'est pas dynamique, à savoir : les produits industriels simples (par ex. les textiles), les produits alimentaires et de nombreuses matières brutes d'origine agricole ou minérale. Bref, les fabricats prennent le dessus sur les produits de base, les relations du commerce mondial sont devenues moins complémentaires et plus *compétitives*.

3. Considérant à présent la répartition géographique des flux du commerce mondial, force est de constater que le trafic des marchandises n'a pas eu le même rythme de croissance dans toutes les régions du monde. Les pays « développés » — c'est-à-dire ceux qui fabriquent les biens dont la demande est dynamique ou tout au moins statique, stationnaire — ont la très grosse part et sont en augmentation, tandis que, les pays « en voie de développement » n'ont que la petite part, laquelle accuse même une diminution.

Parmi les premiers, les pays industrialisés occupent, cela va de soi, une place de faveur dans l'ensemble, mais pas tous au même degré : en tête de liste viennent ceux de la C.E.E. et le Japon. Parmi les seconds, font exception à la stagnation, voire à la régression, les pays producteurs de pétrole.

Dans l'ensemble, la diminution du trafic de la demande est soumise à l'influence de facteurs divers tels que : l'utilisation plus rationnelle des moyens de production, le remplacement des matières premières d'origine végétale, animale voire minérale par des produits synthétiques, le protectionnisme agricole des économies occidentales et leur production propre de produits agricoles, la fiscalité frappant durement l'importation et l'emploi de nombreux produits alimentaires (café, cacao, tabac, thé). Enfin, l'élévation du revenu par tête d'habitant dans les pays industrialisés provoquent une diminution de la consommation de la plupart des denrées alimentaires courantes pour s'orienter toujours davantage vers des produits plus élaborés dont ne disposent pas les pays « en voie de développement ».

Quoi qu'il en soit, le recul de la demande dans ces derniers résulte aussi du fait que leurs produits finis ou demi-finis proviennent de fabrications dont la demande mondiale ne s'accroît pas et diminue même.

Quant au trafic entre les pays « développés », il a pris une cadence d'accroissement, de développement très rapide : il a triplé depuis 1948 alors que le commerce avec le reste du monde n'a que doublé. Plus particulièrement, le trafic intraeuropéen entre les membres de l'O.E.C.E. est passé entre 1950 et 1957 de 41 % à 45 % de leur commerce global et à 53 % en 1961 et pour les exportations intraeuropéennes, de 50 % en 1950 à 52 % en 1959 et à 58 % en 1961.

On est porté à attribuer cette forte augmentation des flux commerciaux à la consommation de la C.E.E. et de la Petite Zone de Libre Echange. Bien que le trafic entre les pays de ces communautés montraient bien avant l'instauration de celles-ci, une forte tendance à se développer, il est hors de doute qu'à la base de cette effervescence, surtout dans la C.E.E. il y a : la croissance économique, la libération progressive des transactions commerciales, l'abaissement des barrières douanières.

* * *

1. Etablissement des diagrammes.

Deux diagrammes établis par l'Institut National de Statistique (I.N.S.) retracent l'évolution du commerce extérieur de l'U.E.B.L. pour la période 1951-1962. Le premier (graphique I de la planche 49) est basé sur la *valeur* des importations et exportations exprimée en millions

(4) D'après *Problematiek van de buitenlandse handel. (Vereniging voor het Streekplan Schelde-Dijle. Administratie de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire). 1962.*

de francs. Le deuxième (graphique II) exprime l'évolution d'un *indice de volume* rapporté à la moyenne de l'année 1953 (= 100) et calculé sur la base du *poids* de marchandises importées et exportées (5).

Chacune de ces deux données est figurée par mois, le *trait bleu* donnant le mouvement des importations, le *trait rouge* celui des exportations.

Les interstices entre les deux sont teintés *en rouge*, là où le solde exportations-importations est positif et *en bleu* là où il est négatif. Tel quel, le diagramme I donne ainsi l'évolution de la balance commerciale pour la période 1951-1962.

2. Leur interprétation.

Constatons tout de suite — quitte à y revenir dans la Conclusion de ce commentaire — que depuis 1951, l'U.E.B.L. n'a eu que très rarement une balance commerciale favorable et même que les écarts entre la valeur des exportations et celle des importations ont parfois été très considérables (6).

Par ailleurs, au premier coup d'œil jeté sur les graphiques I et II de la planche 49, il apparaît clairement que depuis une dizaine d'années, le commerce extérieur de l'U.E.B.L. est en nette expansion. En effet, depuis 1953, année de référence pour le calcul des indices, les importations, en valeurs absolues à prix courants, ont augmenté de plus de 80 % et les exportations de plus de 90 %.

Mais la courbe évolutive n'a pas été régulièrement ascendante. Il faut au contraire y reconnaître *deux périodes* à physionomie similaire bien que différentes en valeur comme en volume à alternances de *maxima* et de *minima*, de *sommets* et de *creux dépressionnaires*, tout en restant dans l'ensemble à la hausse jusqu'à fin 1962.

La première s'étend de mars 1951 à novembre 1956, la seconde de fin 1956 à fin 1962. Ces deux périodes vont faire plus loin l'objet d'une analyse détaillée.

Mais auparavant, remarquons aussi que chacune des courbes annuelles enregistre des fluctuations saisonnières très appréciables. Ainsi apparaît-il que février — et en général l'hiver — est un mois défavorable et qu'une réelle reprise n'intervient d'habitude qu'après la fin de la période de vacances, souvent à partir de fin juillet. C'est qu'en effet, le commerce extérieur est très sensible aux conditions atmosphériques, par l'influence que celles-ci peuvent exercer sur les modes de transport; certains d'entre ceux-ci sont plus exposés que d'autres aux inconvénients climatiques; la supériorité à cet égard revient au chemin de fer par comparaison à la route et à la voie d'eau.

Enfin, signalons aussi à propos des fluctuations mensuelles des courbes des graphiques I et II, que les conflits sociaux entraînant un chômage important se reflètent fidèlement dans l'allure du commerce extérieur, plus spécialement dans celle des exportations.

A présent, reprenons le film de l'évolution du commerce extérieur de l'U.E.B.L. sur la base des graphiques I et II. Remarquons à nouveau qu'il ne pourra pas être question ici de rendre compte des détails de ce film et moins encore de les interpréter comme le fait l'économiste, en faisant une étude fouillée des « *termes d'échange nets* » et des « *facteurs réels, monétaires, institutionnels et structurels* » et de la structure du commerce extérieur par biens de production, de consommation et d'équipement (7).

(5) Ces indices de volume n'ont rien de commun avec les « indices de quantité » définis à la page 4.

(6) Tout autrement en a-t-il été de la *balance des paiements*. En effet, s'il est tenu compte non seulement des biens mais aussi des services (tourisme, transports, assurances, rapatriement de revenus et autres opérations financières), le résultat est positif. À noter toutefois que ce boni traditionnel est en voie de diminution depuis 1960, date de l'indépendance du Congo.

(7) Pour une semblable étude, voir BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE, *Bulletin d'Information et de Documentation*, vol. II, n° 1, juillet 1959.

Attardons-nous d'abord à la situation au lendemain de la seconde guerre mondiale. La remise en marche de l'économie de l'U.E.B.L. connaît un bouleversement radical rompant une tradition des bas salaires industriels. En effet, en peu de temps, l'U.E.B.L. devint une région de hauts salaires et le resta dorénavant. Cet élément nouveau renforcé par les charges sociales et le prix élevé du crédit a contraint les exportateurs à pratiquer des prix de vente plus élevés et, à l'intérieur, a conduit à une augmentation générale du coût et du niveau de vie.

Ainsi en 1947, les postes principaux à l'importation sont l'alimentation pour 23,1 %, les matières premières pour 39,8 % et les produits fabriqués pour 35,7 %. En 1937-1938, ils étaient respectivement de 20,2 %, 55,1 % et 22,8 %. A l'exportation en 1947, ces mêmes postes étaient respectivement de 2,9 % contre 5,4 % en 1937-1938, de 32,9 % contre 44,7 % et de 63,4 % contre 43,5 % en 1936-1938 (voir fig. 1).

MOUVEMENT COMMERCIAL 1936-38-1947 PAR GRANDES CATÉGORIES DE MARCHANDISES.

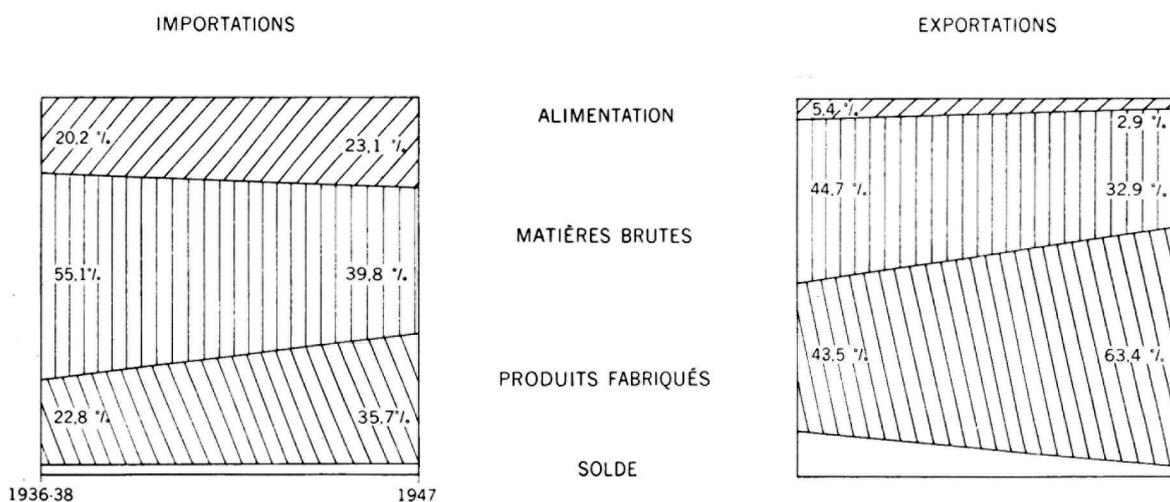


Fig. 1.

Source : *L'Economie belge en 1947*.

« Ministère des Affaires Economiques et des Classes Moyennes », Bruxelles 1948, page 192.

Le mouvement des échanges s'est donc accentué par rapport à l'avant-guerre, tout au moins proportionnellement en produits finis. En même temps, il apparaît que les relations commerciales avec l'étranger en ce qui regarde les pays de provenance ou de destination ont subi, ainsi qu'on va le voir, des changements très appréciables.

A l'importation, l'U.E.B.L. recourt alors en général beaucoup plus aux produits étrangers, car la production indigène n'est pas encore normalisée et, comme déjà dit, le niveau de vie est en augmentation.

C'est ainsi par exemple qu'avant la guerre, l'U.E.B.L. était exportatrice d'œufs. Mais en 1947, la rareté et le prix élevé des aliments pour volaille ralentit la production d'œufs indigènes.

Par ailleurs, en ce qui concerne les fruits indigènes, le marché reste abondant en 1947, mais il faut aussi enregistrer toutefois un attrait de plus en plus grand vers les fruits exotiques. Par contre, l'U.E.B.L. importe beaucoup moins de céréales — panifiables ou non —, de vins et alcools ainsi que de tourteaux.

Il va de soi que c'est la pénurie générale en Europe en produits alimentaires qui a provoqué les achats massifs dans la « Zone dollar » (8).

En ce qui regarde les matières brutes, le gros écart enregistré résulte du bouleversement intérieur survenu dans les sources d'approvisionnement en charbon. En effet, avant la guerre, nos principaux fournisseurs étaient l'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. A la fin des hostilités, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne ont disparu de notre marché d'approvisionnement, alors que les U.S.A. fournissaient plus de quatre fois les tonnages importés d'Allemagne et de Pologne et nous livraient plus de 70 % des importations de charbon.

Autre bouleversement encore ! Les produits chimiques de base, les colorants et les briques réfractaires qui provenaient surtout d'Allemagne, sont en 1947 fournis pour la plus grosse part par les pays de la Zone dollar.

Enfin aux produits fabriqués importés, des modifications profondes sont survenues, ainsi que cela résulte du tableau comparatif ci-dessous.

	(Quantité en millions de tonnes.)	
	1936-1938	1947
Produits textiles	17,8	20,6
Vêtements	11,7	17,2
Verre	17,4	19,6
Machines	51,8	113,8
Automobiles, cycles et autres véhicules	45,3	113,—
Aviation et navigation	21,7	45,3
Chaussures	1,2	5,9

A l'exportation, les plus importantes diminutions de trafic par rapport à l'avant-guerre sont enregistrées en *produits alimentaires*, œufs, fruits, produits de boulangerie, chicorée Witloof, conserves de légumes, de même en *matières brutes*, houille, fonte brute, plomb brut, coton brut, peaux brutes et enfin en *produits fabriqués*, wagons et machines, fusils de guerre et de chasse, armes d'affût et cartouches.

Quant aux augmentations à l'exportation, en 1936-1938, elles ont porté sur les *produits alimentaires*, harengs et autres poissons vivants, frais ou congelés, poires et cerises, fruits conservés, pommes de terre de plantations et malt, sur les *matières brutes*, lin teilli, laine, soie artificielle, enfin sur les *produits finis*, tapis de laine, tissus, linge de table, métiers à tisser, les génératrices, les pièces détachées pour vélos, le papier photographique et les livres.

Il va de soi que de semblables modifications du trafic international de l'U.E.B.L. se sont traduites par des changements non moins importants dans le tableau des pays fournisseurs et des pays de destination (*voir tableaux I et II*).

L'examen des données des tableaux I et II fait apparaître l'ampleur de ces changements.

Retenons-en quelques-uns parmi les plus marquants.

A l'importation, les U.S.A. prennent la première place, la France passe de la première à la deuxième place, les Pays-Bas, de la quatrième à la cinquième, le Royaume-Uni de la cinquième à la troisième, le Congo belge de la sixième à la quatrième. L'Allemagne qui était à la seconde place se retrouve, comme il fallait s'y attendre, en très médiocre position. Par contre,

(8) La « Zone-dollar » groupe tous les pays pour lesquels le paiement des excédents importation-exportation doit se faire en or ou en dollars, à savoir : les U.S.A., le Canada, toute l'Amérique latine indépendante, la Turquie, les Iles Philippines et l'Allemagne fédérale.

parmi les fournisseurs en net progrès en 1947 par rapport à 1936-1938, il faut encore citer la Suède passant de la douzième à la septième place, l'Italie de la vingt-deuxième à la seizième et le Danemark de la vingt-troisième à la treizième.

Tableau I. — Importations : Principaux pays de provenance en 1936-1938 et en 1947.

Rang.	Pays.	Valeurs en millions de francs (1).				Rang en 1947
		1936-1938	%	1947	%	
1	France	3 217	13,3	9 698	11,3	2
2	Allemagne	2 750	11,4	2 395	2,8	9
3	U.S.A.	2 111	8,8	22 662	26,5	1
4	Pays-Bas	2 095	8,7	5 022	5,9	5
5	Royaume-Uni	2 033	8,5	7 931	9,3	3
6	Congo belge	1 911	7,8	6 238	7,3	4
7	Argentine	1 302	5,4	2 864	3,4	8
8	Australie	836	3,4	2 106	2,5	10
9	Indes	733	3,—	1 581	1,8	15
10	U.R.S.S.	721	3,—	377	0,4	—
11	Canada	589	2,4	1 504	1,8	14
12	Suède	436	1,8	2 942	13,4	7
13	Pologne	378	1,6	244	10,3	—
14	Brésil	336	1,4	2 015	12,4	11
15	Suisse	271	1,1	3 445	14,—	6
16	Finlande	270	1,1	835	10,9	20
17	Norvège	244	1,—	838	10,9	19
18	Tchécoslovaquie	237	1,—	1 693	12,—	12
19	Mexique	176	0,7	299	10,3	—
20	Yougoslavie	168	0,7	76	1,—	23
21	Union Sud Africaine	168	0,7	590	10,7	16
22	Italie	164	0,6	1 101	1,3	13
23	Danemark	126	0,5	7 578	1,9	22
24	Espagne	123	0,5	674	0,8	—
	Autres pays	2 828	11,6	6 931	8,1	—
		24 223	100	85 559	100	(2)

(1) *L'économie belge en 1947*. « Ministère des Affaires Economiques et des Classes Moyennes », Bruxelles 1948, p. 199.
(2) Le Portugal se place en 17^e position, le Curaçao en 18^e, l'Iran en 21^e et la Turquie en 24^e.

A l'exportation, les Pays-Bas sont devenus les premiers clients de l'U.E.B.L. se substituant ainsi à la France qui se retrouve en deuxième position, suivie du Royaume-Uni, lui aussi, descend d'une place, passant de la deuxième à la troisième, ces deux pays accusant d'ailleurs chacun une certaine diminution de leurs achats. D'autres sont dans le même cas, tel les U.S.A. Par contre d'autres encore augmentent les leurs : la Suisse et la Suède. Quant à l'Allemagne, elle est reléguée du quatrième au douzième rang.

Reprenons à présent, mais à grands traits et assez sommairement, le film de l'évolution du commerce extérieur de l'U.E.B.L. de 1951 à 1962 sur la base des graphiques I et II de la planche 49, quitte à nous arrêter plus longuement à l'état de chose révélé par les statistiques de 1962.

1951 connaît un maximum tant en valeur qu'en volume, résultant du boom général, provoqué par la guerre de Corée. Les importations restent à certains mois très inférieures aux exportations, l'U.E.B.L. bénéficie à ce moment d'une balance commerciale la plus favorable de toute la période envisagée ici.

1952. Ce maximum persiste durant les premiers mois, surtout en valeur. Mais une forte contraction s'opère bientôt et se précise d'avril à juin, annonçant ainsi le premier des deux grands « creux » existant dans l'ensemble de la courbe 1951-1962. Ce creux restant sans la reprise habituelle d'octobre, il faut constater que l'U.E.B.L. subit une orientation générale à la baisse, surtout sensible dans les exportations. Par rapport à 1951, il y a aussi un fléchissement des volumes exportés. Enfin, le solde de la balance commerciale devient progressivement négatif.

Tableau II. — Exportations : Principaux pays de destination en 1936-1938 et en 1947.

Rang.	Pays.	Valeurs en millions de francs (1).				Rang en 1947
		1936-1938	%	1947	%	
1	France	3 748	16,8	7 638	12,4	2
2	Royaume-Uni	3 104	13,9	6 055	9,9	3
3	Pays-Bas	2 596	11,6	7 867	12,8	1
4	Allemagne	2 497	11,3	1 309	2,2	12
5	U.S.A.	1 641	7,4	2 711	4,4	6
6	Argentine	743	3,3	1 856	3,—	10
7	Suède	571	2,6	3 397	5,5	5
8	Suisse	565	2,5	4 558	7,5	4
9	U.R.S.S.	397	1,8	82	—	—
10	Indes	391	1,7	697	1,1	19
11	Congo belge	344	1,5	1 442	2,3	11
12	Norvège	286	1,3	2 020	3,3	8
13	Pologne	280	1,3	217	0,3	—
14	Italie	269	1,2	1 996	3,2	9
15	Brésil	255	1,1	979	1,5	17
16	Egypte	254	1,1	1 187	1,9	14
17	Union Sud Africaine	253	1,1	1 229	2,—	13
18	Finlande	223	1,—	1 091	1,8	16
19	Canada	211	0,9	477	0,8	24
20	Espagne	210	0,9	546	0,9	23
21	Portugal	180	0,8	860	1,4	18
22	Tchécoslovaquie	161	0,7	1 092	1,8	15
23	Islande	150	0,7	465	0,8	26
24	Danemark	132	0,6	2 139	3,5	7
25	Australie	108	0,5	576	0,9	22
	Autres pays	2 742	12,3	9 169	14,9	—
		22 311	100	61 655	100	(2)

(1) *L'économie belge en 1947*. « Ministère des Affaires Economiques et des Classes Moyennes », Bruxelles 1948, p. 200.

(2) La Chine est en 20^e position, la Palestine en 21^e, Hong-Kong en 25^e et la Grèce en 27^e.

1953. Une normalisation du boom coréen s'opère lentement, la tendance étant toutefois fondamentalement à l'expansion mais avec des réactions conjoncturelles très vives tant à la baisse qu'à la hausse provoquées par la part importante prise par l'industrie sidérurgique.

Si la balance commerciale continue d'être défavorable, il faut toutefois remarquer qu'il y a mouvements divergents des quantités et des valeurs : s'il y a progrès pour les quantités échangées, il y a régression, sinon stagnation, pour les valeurs, plus encore à l'exportation qu'à l'importation.

1954. Par rapport à 1953 — année de référence pour le calcul des indices — les indices du volume des exportations et des importations se sont élevés respectivement à 110 et 109, ce qui traduit une reprise satisfaisante. A noter un fléchissement profond en février (influence climatique).

1955. La reprise d'expansion amorcée en 1953 se maintient et s'accroît, atteignant le deuxième grand « sommet » de la courbe 1951-1962, tout au moins en volume. Comparativement les indices de volume des exportations et des importations se montent, par rapport à 1953 respectivement à 127 et 122, mais par rapport à 1954 à 117 et 111. L'U.E.B.L., en ce qui concerne les exportations tant en valeur qu'en quantité, a subi une évolution influencée sans doute par la conjoncture mondiale favorable, mais de manière toutefois plus réduite que cette dernière. En tous cas, en 1955, il s'est produit l'inverse de ce qui avait caractérisé le début de la courbe d'expansion vers le deuxième grand « sommet » à savoir que les importations ont augmenté plus vite que les exportations.

1956. C'est l'année de nouveaux records réalisant le deuxième grand « sommet » de la courbe évolutive. Les indices atteignant 136 tant pour les exportations que pour les importations. Mais par rapport à 1955, ces indices sont respectivement de 107 et 111. A noter encore l'orientation divergente des importations et des exportations avec un début de détérioration de la balance commerciale durant le second semestre. En effet, par suite des événements de la « crise de Suez », les importations ont connu un fort accroissement provoqué par l'augmentation conjoncturelle de la demande intérieure.

1957 voit s'amorcer le deuxième grand « creux » de la courbe dès le premier semestre. Mais au second semestre, après le creux saisonnier de l'été et la grève de la métallurgie, la reprise fait carrément défaut. L'indice de volume accuse même un recul de 2 % sur les exportations pour 1956. Les importations ayant au contraire marqué une avance de 4,75 %, le déficit de la balance commerciale s'affirme nettement.

1958 est l'année du fond du second « creux » de la courbe : le commerce extérieur de l'U.E.B.L. connaît en août son minimum pour toute la période 1956-1962. C'est la baisse tant à l'importation qu'à l'exportation. Mais vers la fin de l'année s'esquisse un redressement sous l'influence de l'existence du Traité de Rome de 1957 instituant la Communauté Economique Européenne (C.E.E.).

1959. Le redressement du commerce extérieur est net et vigoureux quoiqu'avec quelques à-coups de courte durée. Mais la reprise économique du commerce mondial provoque une plus grande expansion des importations que des exportations. Quoi qu'il en soit, les premiers résultats de la mise en application du Traité de Rome — libération de 10 % sur les droits de douane en juin — déclenche une amélioration certaine de la conjoncture.

1960, année de haute conjoncture : 80 % de l'augmentation des exportations résultent de l'accroissement des ventes de l'U.E.B.L. aux autres pays de la C.E.E. L'instauration de celle-ci a automatiquement provoqué un élargissement exceptionnel des débouchés belgo-luxembourgeois dans l'Europe des Six, mais une diminution vers le Congo et les U.S.A. Toutefois le déficit de la balance commerciale n'a fait que s'accroître par rapport à 1959, car les importations, en quantité ont augmenté plus que les exportations, bien qu'en quantité ce fut pratiquement l'inverse.

1961. Les grèves de décembre 1960 à janvier 1961 ont défavorablement influencé le commerce extérieur. Cela s'est traduit par un creux brutal et profond aux exportations, les arrêts de travail ayant affecté beaucoup moins les importations que les exportations. Sinon, pour le reste de l'année, l'influence favorable du Marché Commun a continué de s'exercer nettement. Toutefois le rythme d'accélération des exportations s'est ralenti.

1962. Après le ralentissement de 1961 dans le rythme d'accroissement des échanges communautaires de l'U.E.B.L., 1962 marque un net redressement, portant ces échanges à un niveau jamais atteint auparavant, à savoir, à 442 milliards de francs, contre 406 en 1961 et 386 en 1960.

Ce redressement s'observe plus à l'exportation qu'à l'importation. En effet, les exportations passent de 196 milliards en 1961 à 216 milliards, tandis que les importations passent de 211 à 227 milliards de francs.

A retenir toutefois que le solde déficitaire de la balance commerciale qui avait atteint le chiffre record de près de 15 milliards en 1961, est ramené à près de 12 milliards en 1962.

Quant à la structure des échanges, peu de variations à signaler par rapport aux années précédentes. A l'exportation, la première place revient toujours aux métaux, mais avec une importance légèrement réduite. Viennent ensuite, mais à distance, les textiles et les machines. A l'importation, le poste prédominant est celui des produits minéraux, suivi des métaux et des textiles.

L'étude de la répartition géographique de ces échanges étant reportée au chapitre II ci-après, constatons néanmoins dès maintenant que la quote-part des partenaires de la C.E.E. dans notre commerce extérieur continue d'être élevée, dépassant les 50 % tant à l'exportation qu'à l'importation, alors qu'en 1938 la quote-part des pays correspondants n'était que de 40 %.

CHAPITRE II.

LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ECHANGES.

A. — LA CARTE DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS GLOBALES.

1. Etablissement de la carte.

Sur un fond de carte donnant la division politique du monde, la valeur totale des importations et des exportations par pays de provenance et de destination a été représentée à l'aide de parallépipèdes de volume proportionnel.

Les importations figurent en rouge, les exportations en violet. Aux valeurs inférieures à 80 millions, impossibles à traduire en volume, correspondent des parallélogrammes coloriés dans les mêmes teintes.

Les teintes de fond groupent les pays suivant les nomenclatures géographiques des statistiques officielles et quant aux pays dont le nom ne figure pas sur la carte, il est possible grâce à la numérotation, de les identifier dans la liste annexée à la légende.

2. Interprétation de la carte.

Cette carte révèle au premier coup d'œil l'existence d'un certain nombre de pays qui sont à la fois nos gros fournisseurs et nos gros clients.

Aux premiers rangs, se placent visiblement les partenaires de la C.E.E. L'étude détaillée de cet état de choses interviendra à propos du commentaire de la carte suivante, celle de « la structure des échanges ». Mais ici, il convient de noter que ces pays interviennent pour la moitié des importations totales de l'U.E.B.L. et pour près de 57 % de ses exportations.

Les autres pays du monde se répartissent donc pratiquement l'autre moitié du commerce extérieur belgo-luxembourgeois. Notons tout de suite que depuis la mise en application accélérée du Traité de Rome, le bloc de la C.E.E. n'a cessé de prendre une quote-part toujours plus grande, tandis que s'opérait une réduction progressive de celle des autres pays de la planète. Toutefois quelques-uns de ceux-ci conservent une place relativement importante. Ce sont d'abord les pays de l'Association Européenne de Libre Echange (A.E.L.E.) — avec le Royaume-Uni en tête — dont la part dans le commerce extérieur de l'U.E.B.L. représente en 1962 un tiers à l'importation et un quart à l'exportation de la C.E.E.

Ce qui porte la quote-part totale dans le commerce extérieur de la C.E.E. et de l'A.E.L.E. réunis aux 2/3 pour les importations (69,1 %) et aux 3/4 pour les exportations (76,4 %).

Du surplus, la plus grosse part revient à l'Amérique à raison de 1/6 (15,5 %) à l'importation et 1/7 à l'exportation (13,8 %). Et cette part est à répartir tant à l'importation qu'à l'exportation à raison des 3/4 à l'Amérique du Nord, avec l'essentiel aux U.S.A. (9,9 et 9,6 %) et de 1/4 à l'Amérique latine (9), avec l'essentiel au Brésil (0,6 et 0,5 %) et à l'Argentine (1,5 et 0,4 %).

(9) C'est-à-dire l'Amérique du Sud et l'Amérique Centrale

Enfin, après cela, un infime reliquat est à répartir entre les autres pays de l'Europe occidentale et centrale, de l'Europe orientale, de l'Afrique — dont le Congo-Léopoldville — l'Asie et l'Océanie, suivant les pourcentages repris au tableau III ci-après.

Tableau III. — Reliquats d'importation et d'exportation.

Régions et pays.	A l'importation.	A l'exportation.
Autres pays de l'Europe occidentale et centrale	2,0 %	3,1 %
Europe orientale	2,2 %	2,0 %
Afrique	7,8 %	4,0 %
Congo-Léopoldville	3,9 %	1,0 %
Union Sud Africaine	1,2 %	0,5 %
Autres pays	2,7 %	2,5 %
Asie	5,5 %	4,7 %
Irak	1,1 %	—
Japon	0,8 %	0,5 %
Iran	0,7 %	0,3 %
Autres pays	2,9 %	3,9 %
Océanie	2,0 %	0,5 %

Il est particulièrement intéressant de refaire à grands traits l'évolution de l'allure du commerce extérieur de l'U.E.B.L. de 1950 à 1962 sur la base du compartimentage géographique ci-dessus.

Il a déjà été signalé le rôle exceptionnel de la C.E.E. Précisons ici, à l'importation la tendance à l'augmentation des partenaires de la C.E.E. alors que la quote-part des autres régions n'a cessé de décroître. Même constatation à l'exportation, à savoir l'accroissement continu de la quote-part des pays de la C.E.E., avec son rythme le plus rapide depuis la mise en application du Traité de Rome; de même, perte d'importance par rapport à 1950 des autres régions; seules les ventes belgo-luxembourgeoises à l'Amérique du Nord sont en progrès.

Une analyse plus fouillée de cette évolution est faite ci-après à l'occasion du commentaire de la « structure des échanges ».

En conclusion, les tableaux IV et V offrent une vue générale des *principaux fournisseurs* et des *principaux clients* de l'U.E.B.L., en 1962.

Parmi les principaux *fournisseurs* citons par ordre d'importance : l'Allemagne fédérale à la première place avec 18,7 %, soit près de 1/5 du total des achats extérieurs de l'U.E.B.L. et pour une valeur de 42,6 milliards; ensuite, aux deuxième et troisième rangs, à peu près *ex aequo* les Pays-Bas et la France avec 14,8 % et 14,6 % — soit 1/6 — et respectivement 33,7 et 32,2 milliards; les U.S.A. (4^e rang) avec 9,9 % — soit 1/10 — et 22,7 milliards; le Royaume-Uni (5^e rang) avec 8,1 % — soit 1/12 — et 18,4 milliards; le Congo-Léopoldville

(6^e rang) avec 3,9 % — soit 1/25 — et 9,1 milliards; l'Italie (7^e rang) avec 2,9 % — soit 1/30 — et 6,7 milliards; la Suède (8^e rang avec 2,6 % et 6 milliards; la Suisse (9^e rang) avec 1,7 % et 3,8 milliards; l'Argentine (10^e rang) avec 1,5 % et 3,5 milliards (voir fig. 2).

Pour les autres, voir tableau IV ci-après.

PRINCIPAUX FOURNISSEURS 1962

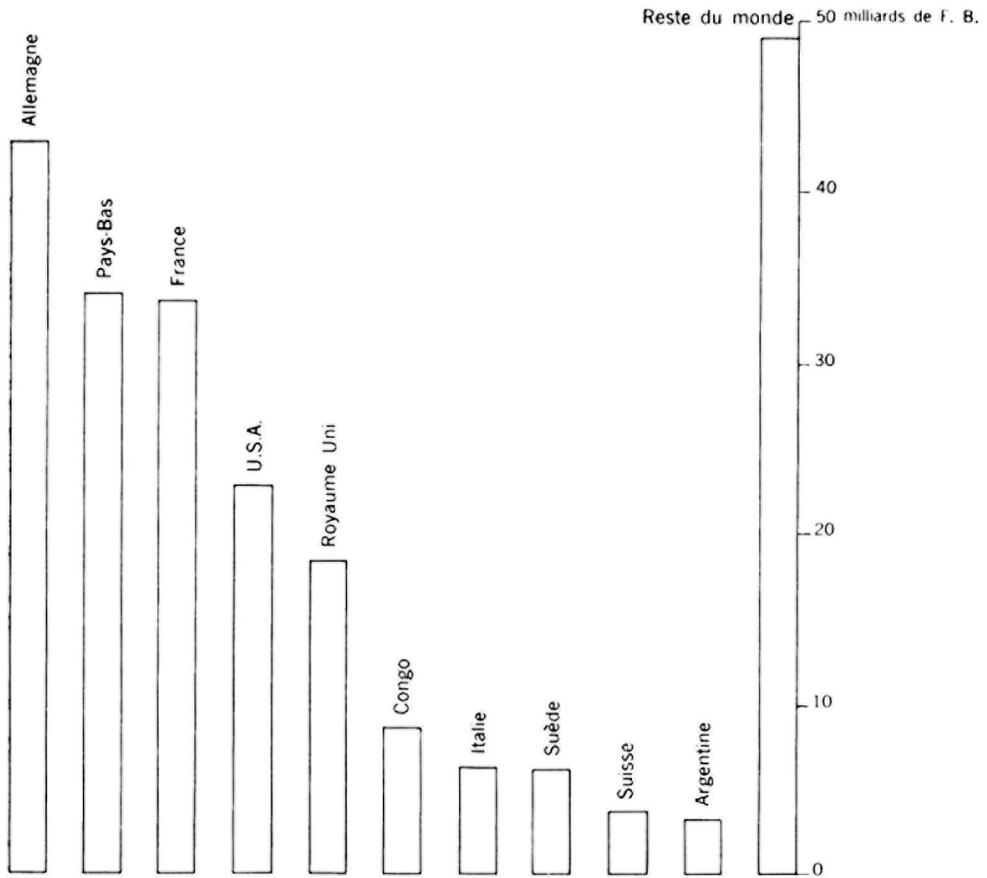


Fig. 2.

Quant aux dix principaux *clients*, ils se répartissent comme suit : les Pays-Bas, de loin le plus important client avec 22,8 % soit un peu moins de 1/4 du total des achats extérieurs de l'U.E.B.L. pour une valeur de 49,3 milliards; ensuite l'Allemagne fédérale avec 17,4 %

— soit 1/6 — et 38,2 milliards (2^e rang); la France avec 12,4 % — soit 1/8 — et 26,8 milliards (3^e rang); les U.S.A. avec 9,6 % — soit 1/10 — et 20,7 milliards (4^e rang); le Royaume-Uni avec 5 % — soit 1/20 — et 10,8 milliards (5^e rang); l'Italie avec 4 % — soit 1/25 — et 8,6 milliards (6^e rang); la Suisse avec 3 % — soit 1/33 — et 6,5 milliards (7^e rang);

Tableau IV. — Importations en 1962 :
Principaux pays de provenance.

Pays.	Valeurs en millions de francs.	
	1962	%
1. Allemagne occidentale	42 565	18,7
2. Pays-Bas	33 665	14,8
3. France	33 246	14,6
4. Etats-Unis	22 553	9,9
5. Royaume-Uni	18 353	8,1
6. Congo (Léopoldville)	8 968	} 4,0
Ruanda-Urundi	198	
7. Italie	6 718	2,9
8. Suède	6 005	2,6
9. Suisse	3 829	1,7
10. Argentine	3 510	1,5
11. Australie	2 921	1,3
12. Union Sud Africaine	2 656	1,2
13. Irak	2 603	1,1
14. Canada	2 588	1,1
15. U.R.S.S.	2 297	1,0
16. Finlande	2 002	0,9
17. Japon	1 715	0,8
18. Iran	1 603	0,7
19. Nouvelle Zélande	1 502	0,6
20. Pérou	1 432	0,6
21. Brésil	1 381	0,6
22. Vénézuéla	1 243	0,5
23. Espagne	1 122	0,5
24. Pakistan	1 105	0,5
25. Koweït	1 040	0,4
26. Autriche	1 020	0,4
Autres pays	—	8,9
	227 790	100

la Suède avec 2,3 % — soit 1/50 — et 4,9 milliards (8^e rang); le Danemark avec 1,7 % — soit 1/60 — et 3,7 milliards (9^e rang); la Norvège avec 1,1 % — soit 1/100 — et 2,3 milliards (10^e rang) (voir fig. 3).

Pour les autres pays, se reporter au tableau V.

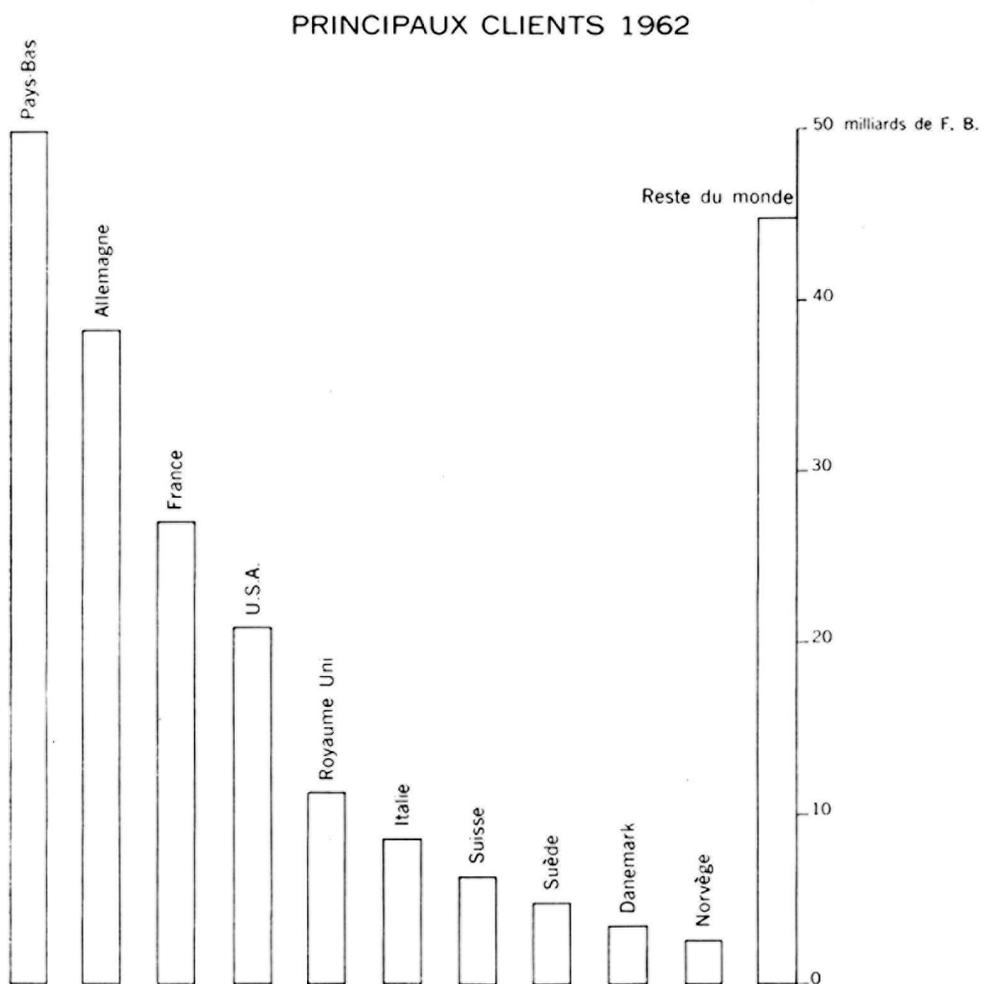


Fig. 3.

Tableau V. — Exportations en 1962 : Pays de destination.

Pays.	Valeurs en millions de francs.	
	1962	%
1. Pays-Bas	49 308	22,8
2. Allemagne	38 183	17,7
3. France	26 823	12,4
4. Etats-Unis	20 695	9,6
5. Royaume-Uni	10 806	5,0
6. Italie	8 603	4,0
7. Suisse	6 485	3,0
8. Suède	4 910	2,3
9. Danemark	3 703	1,7
10. Norvège	2 319	1,2
11. Congo (Léopoldville)	2 262	} 1,1
Ruanda-Urundi	248	
12. Canada	2 159	1,0
13. Espagne	2 058	1,0
14. Autriche	1 697	0,8
15. Grèce	1 464	0,7
16. Finlande	1 410	0,6
17. U.R.S.S.	1 279	0,6
18. Japon	1 188	0,5
19. Vénézuéla	1 182	0,5
20. Libéria	1 117	0,5
21. Portugal	1 081	0,5
22. Brésil	1 070	0,5
23. Union Sud Africaine	1 049	0,5
24. Tchécoslovaquie	1 018	0,5
25. Hong-Kong	980	0,5
26. Irlande	924	0,4
27. Argentine	905	0,4
28. Autriche	813	0,4
29. Indes	778	0,3
30. Allemagne orientale	695	0,3
31. Iran	686	0,3
32. Israël	677	0,3
33. Liban	656	0,3
34. Pérou	619	0,3
Autres pays	—	7,3
	216 179	100

3. Quote-part de l'U.E.B.L. dans le commerce extérieur de certains pays.

Tableau VI.

Pays.	En milliards de francs belges.					
	Total (1).		Part de l'U.E.B.L. (2).		En %.	
	Import.	Export.	Import.	Export.	Import.	Export.
Pays-Bas	260	228	49	34	18,84	14,91
France	374	366	27	33	7,21	9,01
Allemagne	611	660	38	43	6,21	6,51
Italie	301	232	9	7	2,99	3,01
Royaume-Uni (3)	604	528	11	18	1,82	3,40
Etats-Unis d'Amérique	813	1 063	21	23	2,58	2,16

(1) Source : *Annuaire statistique de la Belgique*, tome 83, 1962.
(2) Source : *Bulletin du Commerce extérieur de l'U.E.B.L.*, décembre 1962.
(3) Pour le Royaume-Uni, il s'agit du commerce général; pour les autres pays du commerce spécial.

Du fait de l'utilisation de mesures différentes, ce tableau donne d'une manière approximative la part prise par l'U.E.B.L. dans le commerce extérieur de nos voisins, partenaires du Marché Commun, du Royaume-Uni et des Etats-Unis d'Amérique. Pour l'Allemagne Fédérale, l'Italie et presque pour les Etats-Unis, il y a similitude de pourcentages à l'importation et à l'exportation. Pour les Pays-Bas, l'import est supérieur à l'export tandis que pour la France et le Royaume-Uni ce sont les exportations qui l'emportent.

B. — LA CARTE DE LA STRUCTURE DES ECHANGES.

1. Etablissement de la carte.

Les importations et les exportations des pays européens et les principaux clients et fournisseurs non européens sont étudiés par groupe de marchandises, ces groupes étant établis sur la base de la classification type en usage pour le commerce international.

Les classes retenues sont les suivantes :

0. animaux vivants et produits alimentaires;
1. boissons et tabacs;
2. matières premières à l'exception des combustibles minéraux;
3. combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes;
4. huiles et graisses d'origine animale et végétale (non représentées);
5. produits chimiques;
6. articles manufacturés (cuirs et peaux, caoutchouc, bois et liège, papier et carton, fils et tissus, matières minérales non métalliques, fonte, fer, acier, métaux non ferreux, articles manufacturés en métal);
7. machines et matériel de transport;

8. articles manufacturés divers (appareils sanitaires, de chauffage et d'éclairage, meubles, articles de voyage, vêtements, chaussures, appareils scientifiques pour la photographie et le cinéma, horlogerie);

9. marchandises non classées ailleurs.

Les parallépipèdes dont le volume est proportionnel à la valeur globale des importations et des exportations sont subdivisés (dans la mesure où le dessin puisse rester lisible) en tranches coloriées et de volume proportionnel à la quote-part de chacun des groupes de marchandises. Les quantités négligées sont reprises sous la rubrique « marchandises non classées ailleurs ». De telle sorte que ce sont donc les catégories de marchandises constituant le principal du commerce de l'U.E.B.L. avec le pays envisagé qui apparaissent surtout.

2. Interprétation de la carte.

a) Aspects principaux et évolution de la structure des échanges.

A l'importation, la statistique pour 1962 révèle que quatre sections sur une vingtaine de produits recensés réunissent près de la moitié du total des importations, à savoir : les produits minéraux (15 %), machines et appareils (13,5 %), métaux communs (12 %) et textiles (1,2 %). Il convient toutefois d'insister plus spécialement sur l'importance prise par les achats de machines et autres équipements, ce qui dénote la tendance favorable au renouvellement et au renforcement de l'outillage industriel.

A la veille de la dernière guerre mondiale (en 1937-1938), six sections totalisaient environ 80 % des importations : produits du règne végétal (25 %), produits minéraux (21 %), animaux et produits du règne animal (12,5 %), métaux (11 %), machines (5 %) et produits alimentaires (5 %).

Il faut donc enregistrer le statu quo pour les métaux; une diminution pour les produits minéraux et une augmentation pour les machines.

A l'exportation, en 1962, trois sections totalisaient près de 60 %, à savoir : métaux et ouvrages (31 %), textiles (16 %), machines et appareils (10 %). Pour atteindre 80 %, il faudrait ajouter les produits chimiques (7 %), le matériel de transport (6 %), les produits minéraux (5 %) et les diamants (5 %).

En 1937-1938, les 80 % étaient rassemblés par les huit sections ci-après : métaux (28 %), produits minéraux (11,5 %), produits textiles (10,5 %), animaux et produits du règne animal (9 %), produits du règne végétal (8,5 %), produits chimiques (6,5 %), machines et engins mécaniques (5,5 %).

En conséquence en 1962, à l'exportation aussi, c'est le statu quo pour les métaux communs, mais par contre, diminution des produits minéraux par suite de la réduction des exploitations de charbon.

b) Répartition par pays client et fournisseur selon les divers groupes de marchandises.

Examinons plutôt ici la répartition de notre commerce extérieur selon les divers groupes de marchandises et pour chacun des pays européens et des principaux clients et fournisseurs non européens.

Dans notre commerce avec l'Allemagne fédérale nos achats consistent principalement en machines et matériel de transport (18 507) (10), articles manufacturés (8 320) et combustibles minéraux (6 583) et nos ventes en articles manufacturés (21 003), machines et matériel de transport (5 192).

(10) Les chiffres placés entre parenthèses donnent le nombre de millions de francs qui représentent les marchandises en question.

Pour la France, à l'achat, ce sont les machines et le matériel de transport (8 659), les articles manufacturés (7 896) et les matières premières à l'exception des combustibles minéraux (7 096) et les produits chimiques (3 534); à la vente, les articles manufacturés (13 074), les machines et le matériel de transport (3 335) et les matières premières à l'exclusion des combustibles minéraux (2 807).

Aux *Pays-Bas*, nous achetons principalement des articles manufacturés (8 499), des machines et du matériel de transport (6 416), des animaux vivants et des produits alimentaires (5 307) et des combustibles minéraux et produits connexes (4 107). Nous y vendons des articles manufacturés (21 253) et du matériel de transport (12 518) et des articles manufacturés divers (5 117).

L'*Italie* nous vend principalement des machines et du matériel de transport (2 375), des articles manufacturés (1 359), des articles manufacturés divers (1 153) et des produits alimentaires (874).

Le *Royaume-Uni* fournit spécialement des articles manufacturés (7 941), des machines et matériel de transport (5 265) et des matières premières à l'exception des combustibles minéraux (2 019); l'U.E.B.L. lui fournit les mêmes catégories de marchandises (respectivement pour 4 402, 1 493 et 1 795).

La *Suède* nous expédie des matières premières à l'exception des combustibles minéraux (3 411), des machines et du matériel de transport (1 293) et des articles manufacturés (628); nous lui expédions principalement des machines et du matériel de transport.

De la *Suisse*, nous importons particulièrement des machines et du matériel de transport (1 428), des produits chimiques (757), des articles manufacturés (721) et des articles manufacturés divers (594); nous y exportons des articles manufacturés (2 883), des machines et du matériel de transport (945), des combustibles minéraux (997).

La fourniture d'animaux vivants et de produits alimentaires constitue la partie principale de nos importations en provenance de l'Islande (49), du Danemark (322), du Portugal (229), d'Espagne (715), de Yougoslavie (151), de Pologne (290), de Tchécoslovaquie (172), de Roumanie (140). Signalons encore l'importation de tabacs de Grèce (57), de matières premières à l'exception des combustibles minéraux de Finlande (1 152), de Turquie (481), d'U.R.S.S. (1 070), de Bulgarie (67), d'articles manufacturés de Norvège (510), d'Autriche (586), d'Allemagne orientale (388), de Hongrie (62) et des machines et matériel de transport d'Islande (10). Nous exportons principalement des matières premières autres que des combustibles minéraux en Pologne (141), des produits chimiques en Islande (17), en U.R.S.S. (555), des articles manufacturés en Irlande (323), Norvège (1 333), Finlande (756), Danemark (2 328), Portugal (628), Espagne (1 306), Autriche (633), Grèce (880), Turquie (334), Tchécoslovaquie (552), Hongrie (196), Roumanie (169), Bulgarie (204), des machines et du matériel de transport en Yougoslavie (103) et en Allemagne orientale (307).

Parmi les pays non européens, nous retiendrons tout spécialement le Congo (Léopoldville) dont nous importons principalement et dans l'ordre d'importance des articles manufacturés demi-finis (7 000) et des matières premières à l'exception des combustibles minéraux (1 405); nous y exportons des articles manufacturés demi-finis (783), des machines et matériel de transport (701) et des animaux vivants et produits alimentaires (256).

De l'*Union Sud Africaine* viennent des articles manufacturés semi-finis (1 254), des matières premières à l'exception des combustibles minéraux (1 042) et des produits alimentaires (326); nous y envoyons des articles manufacturés semi-finis (472), des machines et du matériel de transport (201).

Les *Etats-Unis* nous fournissent tout spécialement des machines et du matériel de transport (8 248), des produits alimentaires (4 729) et des matières premières autres que des combustibles minéraux (2 817); nous y fournissons principalement des articles manufacturés (15 701).

Le *Canada* exporte chez nous des matières premières à l'exception des combustibles minéraux (885), des produits alimentaires (794) et des articles manufacturés (510). Il importe de l'U.E.B.L. tout spécialement des articles manufacturés (1 622).

Le *Vénézuéla* nous fournit des combustibles minéraux (1 184) et nous lui envoyons des articles manufacturés (900).

Le *Brésil* : à l'importation ce sont des produits alimentaires (741) et des matières premières autres que des combustibles minéraux (507); à l'exportation, également des matières premières (125).

L'*Argentine* : à l'importation les produits alimentaires (2 330) et les matières premières (1 068); à l'exportation les articles manufacturés (402), les machines et le matériel de transport (227), les animaux vivants et les produits alimentaires (127).

Enfin, l'*Australie* nous expédie des matières premières (2 767); nous lui vendons surtout des articles manufacturés (577).

* * *

Il a paru utile et intéressant de donner en *annexe* au présent commentaire une étude plus approfondie de la provenance et de la destination des marchandises sur la base de *tableaux inédits* dressés d'après la classification internationale en usage en la matière (*voir pp. 28 à 35*).

CHAPITRE III.

MODES DE TRANSPORT.

1. Etablissement de la carte.

Pour chacun des pays européens, deux rectangles de surface proportionnelle représentent le *tonnage global* des importations et des exportations. A l'intérieur de ces rectangles, des subdivisions de teinte différente distribuent le tonnage global selon les divers modes de transport, à savoir : par mer, par voie d'eau terrestre, par chemin de fer, par autres voies (notamment route et air).

Le graphique annexé reprend les mêmes notions pour l'ensemble du monde ainsi que le commerce de transit avec et sans transbordement.

2. Interprétation de la carte.

Constatons combien le tonnage des importations est de loin plus important que celui des exportations (respectivement 68 835 821 T et 37 298 077 T). A l'importation, le tonnage transporté *par mer* (23 312 857 T) est de loin le plus important; par contre ce sont les *canaux et rivières* qui assurent le plus fort tonnage à l'exportation. Au demeurant, c'est donc la voie d'eau qui assume le plus grand service. Cela provient sans doute du caractère pondéreux des marchandises faisant l'objet du commerce extérieur de l'U.E.B.L.

A cela fait écho l'importance économique du trafic portuaire belge (11). Le tonnage à l'*entrée* a doublé par rapport à 1937 et progressé de 121 % par rapport à 1950; par pavillons, l'Allemagne fédérale (16,6 %), le Royaume-Uni (15,9 %), les Pays-Bas (13,2 %), la Norvège (11,9 %), la Suède (8,5 %), la France (6,2 %) et la Belgique (5 %) totalisent les 3/4 de ce tonnage.

Trois sortes de marchandises — les huiles minérales, minerais et grains — forment l'essentiel du trafic global à l'entrée pour environ les 3/4.

Le trafic à *la sortie* est en légère augmentation en 1962. Il comprend surtout des marchandises générales et des produits sidérurgiques, le reste étant composé comme suit : engrais, charbons, coques et produits chimiques et industriels.

Quant au chemin de fer, il dépasse en tonnage à l'importation les autres modes de transport, *route et air*. Il n'en est pas de même à l'exportation : route et fer sont sensiblement de la même importance.

Le *transit* avec transbordement est surtout un trafic par voie d'eau avec nette prédominance du trafic par mer. Par contre, en transit sans transbordement, c'est le chemin de fer qui l'emporte. Par ailleurs, l'importance du volume global du commerce de transit à travers l'U.E.B.L. résulte du rôle de plaque tournante que celle-ci joue en Europe.

Les transports internationaux à destination ou en provenance des pays périphériques européens se font en majeure partie par la mer. Tel est le cas pour le Royaume-Uni, les Pays Scandinaves, l'U.R.S.S. et d'autres pays de l'Est. A remarquer toutefois la grande part prise par la route dans nos relations commerciales avec l'Italie, l'Autriche, la Tchécoslovaquie et l'Espagne à l'importation.

(11) Pour le port d'Anvers seul, le chiffre de 18 000 navires a été atteint en 1962.

Mais la situation est tout autre en ce qui concerne nos voisins directs. Ainsi, pour les Pays-Bas, le transport par canaux et rivières l'emporte, tant à l'importation qu'à l'exportation; la mer et le chemin de fer sont peu utilisés; mais la route en prend une bonne part. Par contre, si pour l'Allemagne le chemin de fer prédomine uniquement à l'importation, pour la France, il est le mode de transport le plus important tant à l'importation qu'à l'exportation.

Quant à la route, elle est spécialement utilisée pour nos importations en provenance de la France et pour nos exportations vers l'Allemagne.

CONCLUSION.

1. Ainsi qu'il est clairement apparu au cours de la présente étude, depuis les années 1950, d'importantes fluctuations ont été enregistrées dans le commerce extérieur de l'U.E.B.L.

C'est d'abord la provenance de ses importations qui a connu une orientation nouvelle. En effet, les importations des pays industrialisés ont augmenté dans une mesure plus grande que celles venant du reste du monde. Cet état de choses résulte de l'accentuation d'importance des achats de l'U.E.B.L. en produits demi-finis et finis.

En particulier, la part des importations en provenance des pays membres de la C.E.E. est en augmentation continue. Cette augmentation s'est faite au détriment de la quote-part des Etats-Unis et du Canada et dans une moindre mesure de celle des pays de l'Association Européenne de Libre Echange.

Enfin, pour les pays en voie de développement — et surtout pour le Congo-Léopoldville, le Ruanda et le Burundi — le recul est plus important encore.

Par ailleurs, en ce qui regarde les exportations, la direction des flux et la provenance sont dans l'ensemble similaires ou identiques à celles rappelées ci-dessus pour les importations.

2. Lesdites fluctuations récentes du commerce extérieur de l'U.E.B.L. ne sont pas sans susciter des appréhensions sinon des craintes pour l'avenir.

C'est qu'en effet, si la C.E.E. a constitué un marché facile, à présent, les chances menacent de diminuer. En effet, non seulement le spectre de la concurrence se fait entrevoir, mais en outre les risques de surproduction sont en vue en même temps que des signes de guerre économique avec les U.S.A. et le Royaume-Uni s'esquissent.

Au sein de la C.E.E., la production s'est intensifiée au rythme extraordinaire de près de 40 % en ces cinq dernières années. Les échanges entre les partenaires de la C.E.E. ont augmenté de près de 100 % depuis 1958 alors que leurs échanges avec les pays tiers n'ont enregistré que 30 % d'accroissement.

Comme leur pouvoir d'achat n'a augmenté que de 20 %, il ne leur est pas possible d'absorber tout le potentiel industriel créé.

Par exemple, la production d'acier, après avoir connu récemment une progression foudroyante, accuse depuis trois ans un plafonnement qui annonce une évolution inquiétante avec sans doute obligation de réduction concertée.

Il en est de même des voitures automobiles, des textiles, des réfrigérateurs et d'autres produits encore. En même temps, l'U.E.B.L. n'a fait qu'augmenter ses échanges avec ses partenaires de la C.E.E. et a peut-être trop négligé ses anciens clients et fournisseurs des pays tiers.

3. Mais l'avenir pourrait apporter des modifications à ce dispositif. Certains faits importants sont de nature à avoir des répercussions directes sur le commerce extérieur de l'U.E.B.L.

D'abord, les relations extérieures de la C.E.E. sont en voie d'élargissement : des négociations ont été entamées notamment avec la Norvège, l'Islande, le Danemark et la Turquie, sans compter que l'on peut raisonnablement tabler sur l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté.

Tout cela implique sans aucun doute un élargissement du marché, mais aussi un accroissement de la concurrence.

Plus spécialement, la Belgique, pays non exportateur de produits agricoles, mais partenaire dans la C.E.E., de la France, de l'Italie et des Pays-Bas, risque de pâtir dans son commerce extérieur de leur politique de protectionnisme agricole.

Enfin, signalons l'imminence d'une mesure stimulante de planification économique. Le premier programme belge d'expansion économique — venant (12) après ceux de la France, de l'Italie et des Pays-Bas — est à présent soumis à l'approbation du Parlement (13).

Son objectif est de porter de 2,6 à 4 % le taux de croissance annuel de l'économie nationale durant la période 1962-1965 et de conduire à une augmentation des exportations de 8 % (contre 4 % précédemment). Il prévoit aussi une accentuation de nos importations et surtout de nos achats en produits finis.

Un tel programme implique, cela va de soi, la continuation d'une expansion économique générale en Europe et le maintien de l'accélération du calendrier de l'expansion du Marché Commun.

Bien entendu, il ne pourra être réalisé que moyennant un climat international favorable sans récession des échanges extérieurs, un dynamisme commercial soutenu et le maintien de conditions compétitives de la production.

(12) Voir E. NOLS. Le premier programme belge d'expansion économique *Bulletin de la Banque Commerciale de Liège*, 4^e année, n° 4, juillet-août 1963, pp. 1-4.

(13) Voir BUREAU DE PROGRAMMATION ECONOMIQUE, Programme d'Expansion Economique 1962-1965. Projet de loi portant approbation du premier programme d'expansion économique, *Doc. parlam., Sénat de Belgique*, session 1962-1963, n° 51, 13 décembre 1962, 216 pp.

ANNEXE.

ETUDE DETAILLEE DE LA PROVENANCE ET DE LA DESTINATION DU TRAFIC.

Dans le souci d'une information plus détaillée — et par là même utile — sur la provenance et la destination des marchandises, il a été dressé avec l'aide obligeante de l'I.N.S. (Institut National de Statistique) deux tableaux *inédits* (tableaux VII et VIII) sur la base de la classification statistique internationale ci-après établie par section et par division (14). De la sorte, il est possible de se faire une idée très précise du détail du trafic extérieur, ces tableaux donnant pour chacune (marquées d'un astérisque dans la note 14) des sections et des divisions les plus représentatives de ce trafic le classement des trente-quatre principaux pays avec lesquels l'U.E.B.L. entretient des relations commerciales (*voir fig. 4*).

Une telle information se révèle utile à ceux que ces questions intéressent et qui ne disposent pas des sources statistiques détaillées — ou qui n'ont pas les moyens ni le temps de les mettre en œuvre comme dans lesdits tableaux.

A l'importation.

Le classement des principaux pays fournisseurs s'établit comme suit selon l'ordre d'importance des sections et, dans chaque section, des divisions.

(14)

Section 0 : *Animaux vivants et produits alimentaires.*

- Division 00. Animaux vivants.
 - 01. Viandes et préparations de viandes.
 - 02. Produits laitiers et œufs d'oiseaux.
 - 03. Poissons et préparations de poissons.
 - * 04. Céréales et produits à base de céréales.
 - * 05. Fruits et légumes.
 - 06. Sucre et préparation à base de sucre.
 - 07. Café, thé, cacao, épices et produits dérivés.
 - 08. Aliments pour animaux, frais, secs, concassés ou pulvérisés; déchets.
 - 09. Préparations alimentaires diverses.

* Section 1 : *Boisson et tabacs.*

- Division 11. Boissons.
- 12. Tabacs bruts et manufacturés.

* Section 2 : *Matières premières à l'exception des combustibles minéraux.*

- Division 21. Peaux et pelleteries brutes.
- 22. Graines et fruits oléagineux, même en farine.
- 23. Caoutchouc brut, naturel, synthétique et régénéré.
- 24. Bois et liège.
- 25. Pâte à papier et déchets de papier.
- * 26. Fibres textiles et déchets de fibres textiles.
- * 27. Produits minéraux non métallifères, à l'exception des combustibles et des pierres gemmes.
- * 28. Minerais et déchets de métaux.
- 29. Matières brutes d'origine animale ou végétale non déclarées ailleurs.

* Section 3 : *Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes.*

- * Division 32. Charbons, cokes et briquettes.
- * 33. Pétrole et produits dérivés du pétrole.
- 34. Gaz naturel et gaz.

Section 4 : *Huiles et graisses d'origine animale et végétale.*

- Division 41. Huiles et graisses d'origine animale.
- 42. Huiles fixes d'origine végétale.
- 43. Huiles et graisses préparées, d'origine animale ou végétale.

1. SECTION 6 (articles manufacturés classés selon la matière première).

Elle comprend des articles représentant 23,57 % de nos importations, les principaux fournisseurs étant les Pays-Bas avec 8,5 milliards de francs (15,82 %), l'Allemagne occidentale 8,3 milliards (15,49 %), le Royaume-Uni 7,9 milliards (14,78 %), la France 7,9 milliards (14,70 %) et le Congo-Léopoldville 7 milliards (13,03 %).

A l'intérieur de cette section interviennent les divisions ci-après d'après leur ordre d'importance.

a) *Division 68* (métaux non ferreux).

Au premier rang — et distançant largement tous les autres pays — se trouve le Congo-Léopoldville avec près de 7 milliards (47,49 %). Viennent ensuite le Royaume-Uni avec 1,6 milliard (11,54 %), la France 1,3 milliard (9,24 %) et l'Allemagne fédérale 1 milliard (6,94 %).

b) *Division 67* (fonte, fer et acier).

L'Allemagne et la France sont les deux principaux fournisseurs de l'U.E.B.L. pour un total d'un peu plus de 2 milliards, et respectivement 28,92 et 27,86 %. Elles sont suivies d'assez loin par les Pays-Bas (11,79 %) et le Royaume-Uni (4,92 %).

c) *Division 66* (articles en matières minérales autres que les métaux).

Le Royaume-Uni est en tête avec 4,5 milliards (45,94 %) suivi de l'Union Sud Africaine avec près de 1 milliard (9,50 %) de l'Allemagne fédérale (8,96 %), des Pays-Bas (7,64 %), et des Etats-Unis d'Amérique (7,09 %).

d) *Division 65* (fils, tissus, articles confectionnés et similaires).

Ici, on trouve à la première place les Pays-Bas avec près de 3 milliards (31,62 %), devant la France (23,70 %), l'Allemagne fédérale (16,64 %) et l'Italie (8,25 %).

e) *Division 69* (articles manufacturés en métal).

Pour ces articles, l'Allemagne fédérale est le plus important fournisseur avec 1,7 milliard (38,65 %). Viennent ensuite les Pays-Bas 0,8 milliard, soit la moitié (18,34 %), la France 0,6 milliard (15,21 %) et le Royaume-Uni 0,4 milliard (9,19 %).

* Section 5 : *Produits chimiques.*

Division 51. Eléments et composés chimiques.

52. Goudrons minéraux et dérivés chimiques bruts de combustibles.

53. Matières colorantes et produits tannants.

* 54. Produits médicaux et pharmaceutiques.

55. Produits aromatiques, produits de toilette et d'entretien.

* 56. Engrais manufacturés.

57. Explosifs.

* 58. Matières plastiques artificielles, cellulose régénérée, résines artificielles.

59. Produits chimiques non déclarés ailleurs.

* Section 6 : *Articles manufacturés classés d'après la matière première.*

Division 61. Peaux tannées, cuirs et articles en cuir, pelleteries apprêtées.

62. Articles en caoutchouc non déclarés ailleurs.

63. Articles en bois ou en liège.

64. Papier, carton et articles en papier et en carton.

* 65. Fils, tissus, articles textiles confectionnés et similaires.

* 66. Articles en matières minérales autres que les métaux.

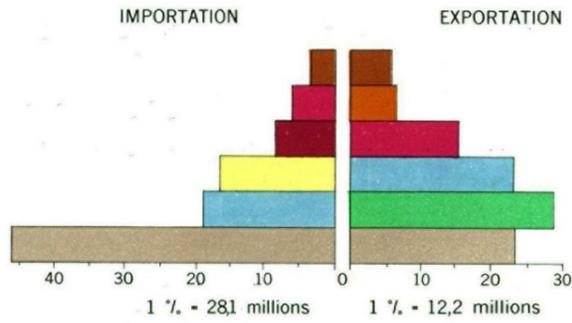
* 67. Fonte, fer et acier.

* 68. Métaux non ferreux.

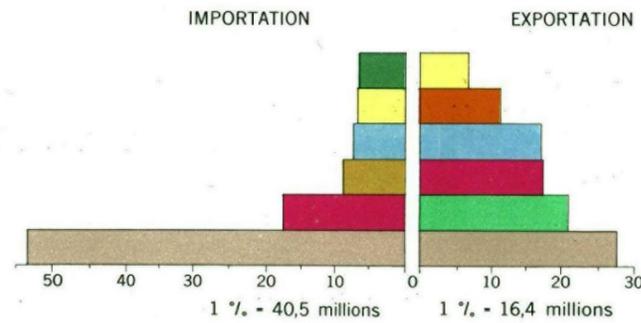
* 69. Articles manufacturés en métal.

Fig. 4.

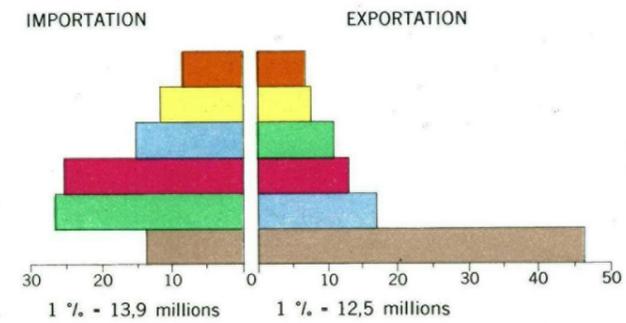
0 - ANIMAUX VIVANTS ET PRODUITS ALIMENTAIRES.
1 - BOISSONS ET TABACS.



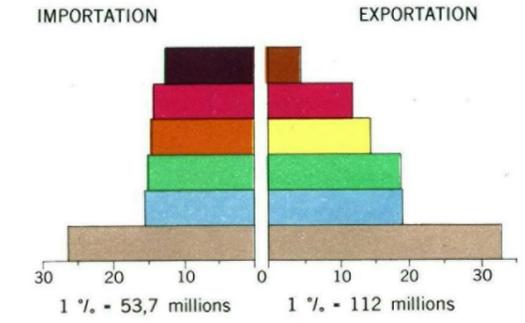
2 - MATIÈRES PREMIÈRES À L'EXCEPTION DES COMBUSTIBLES MINÉRAUX.



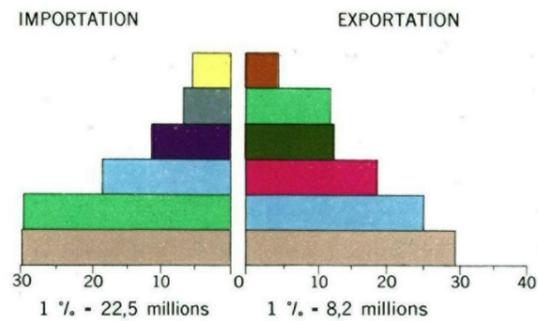
5 - PRODUITS CHIMIQUES.



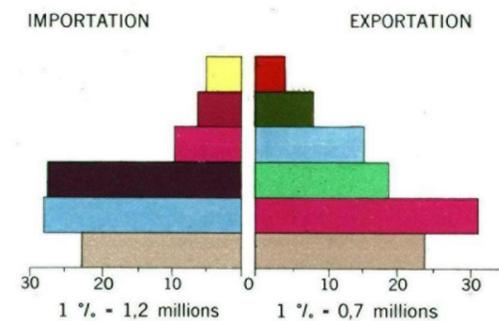
6 - ARTICLES MANUFACTURÉS CLASSÉS D'APRÈS LA MATIÈRE PREMIÈRE.



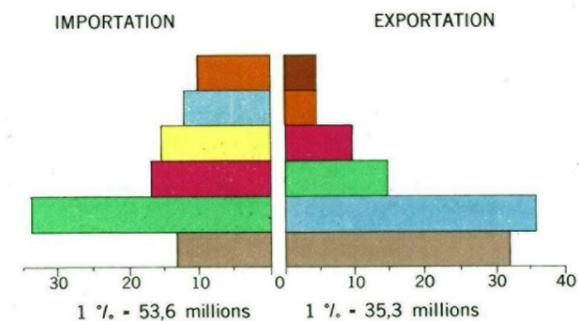
3 - COMBUSTIBLES MINÉRAUX, LUBRIFIANTS ET PRODUITS CONNEXES.



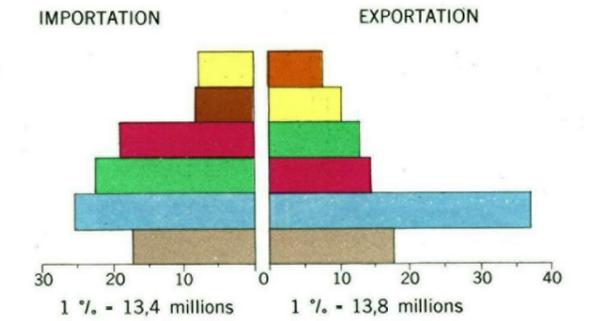
4 - HUILES ET GRAISSES D'ORIGINE ANIMALE OU VÉGÉTALE



7 - MACHINES ET MATÉRIEL DE TRANSPORT.



8 - ARTICLES MANUFACTURÉS DIVERS, N. D. A.



PROVENANCE ET DESTINATION DES MARCHANDISES PAR SECTION

2. SECTION 7 (machines et matériel de transport).

Elle totalise 53,64 milliards et représente 23,55 % des importations de l'U.E.B.L. Les principaux fournisseurs sont l'Allemagne occidentale avec 18 milliards (33,65 %), la France 8,6 milliards (16,14 %), les Etats-Unis 8,2 milliards (15,37 %), les Pays-Bas 6,4 milliards (11,95 %), le Royaume-Uni 5,3 milliards (9,81 %) et l'Italie 2,4 milliards (4,42 %).

a) *Division 71* (machines non électriques).

L'Allemagne occidentale intervient pour 36,61 % des fournitures soit 8,2 milliards; elle est suivie de loin par les Etats-Unis 4,1 milliards (18,44 %), la France 2,6 milliards (11,71 %), le Royaume-Uni (10,48 %), les Pays-Bas (8,59 %) et la Suisse (4,62 %).

b) *Division 73* (matériel de transport).

Ici aussi l'Allemagne fédérale est en tête avec 6,9 milliards soit 33,62 %, devant la France 4,9 milliards (23,65 %), le Royaume-Uni 2,4 milliards (11,37 %), les Etats-Unis 2,3 milliards (11,22 %), les Pays-Bas 1,7 milliard (7,98 %) et l'Italie 1 milliard (5,04 %).

c) *Division 72* (machines et appareils électriques).

De nouveau, l'Allemagne fédérale au premier rang avec 2,9 milliards (27,38 %) mais suivie de très près par les Pays-Bas 2,8 milliards (27,08 %), puis par les Etats-Unis 1,8 milliard (17,04 %), la France 0,8 milliard (7,99 %) et le Royaume-Uni 0,5 milliard (5,26 %).

3. SECTION 2 (matières premières à l'exclusion des combustibles minéraux).

Le commerce de cet article atteint 40,3 milliards soit 17,8 % de nos importations. Il se répartit entre de nombreux fournisseurs dont les principaux sont la France pour 7 milliards (17,50 %), la Suède 3,4 milliards (8,41 %), les Pays-Bas 2,9 milliards (7,15 %), les Etats-Unis 2,8 milliards (6,94 %), l'Australie 2,7 milliards (6,75 %), l'Allemagne occidentale 2,08 milliards (5,04 %), le Royaume-Uni 2 milliards (4,96 %), le Congo 1,4 milliard (3,43 %), la Finlande 1,1 milliard (2,83 %), l'U.R.S.S. 1,07 milliard, l'Argentine 1,06 milliard, l'Union Sud Africaine 1,04 milliard.

a) *Division 26* (fibres textiles et déchets de fibres textiles).

Avec 2,4 milliards (15,11 %) la France s'inscrit à la première place devant les Pays-Bas (7,94 %), les Etats-Unis (7,4 %), l'Allemagne fédérale (6,3 %), l'Argentine (5,8 %), la Turquie (2,9 %), l'Union Sud Africaine (2,8 %), le Royaume-Uni (2,6 %) et le Brésil (2,3 %).

* Section 7 : *Machines et matériel de transport.*

* Division 71. Machines non électriques.

* 72. Machines et appareils électriques.

* 73. Matériel de transport.

* Section 8 : *Articles manufacturés divers non déclarés ailleurs.*

Division 81. Appareils sanitaires, appareils de chauffage et d'éclairage.

82. Meubles.

83. Articles de voyage, sacs à main et articles similaires.

84. Vêtements.

85. Chaussures.

86. Appareils scientifiques, appareils pour la photographie et la cinématographie; horlogerie.

89. Articles manufacturés non déclarés ailleurs.

Section 9 : *Marchandises non classées ailleurs.*

Division 91. Colis postaux non classés ailleurs.

93. Provisions et fournitures de bord; marchandises qui ne peuvent être classés ailleurs.

94. Animaux de jardins zoologiques, chiens, chats, animaux non déclarés ailleurs.

95. Armes de guerre et munitions.

96. Monnaie n'étant pas en circulation, à l'exception des monnaies d'or.

99. Trafic confidentiel, non repris ailleurs.

b) *Division 28* (minerais et déchets de métaux).

Notre principal fournisseur est la France avec 3,3 milliards (32,92 %) suivie de la Suède 2,4 milliards (24,43 %), le Congo-Léopoldville 1 milliard (10,04 %), l'Union Sud Africaine et les Pays-Bas avec 0,4 milliard (4,4 %).

c) *Division 27* (produits minéraux non métalliques à l'exception des combustibles et pierres gemmes).

C'est le Royaume-Uni qui prend nettement la première place avec 1,2 milliard (24,4 %), devant les Pays-Bas 0,5 milliard (10,6 %), la France 0,49 milliard (9,7 %), l'Allemagne fédérale (8 %), les Etats-Unis (6,8 %), le Canada (5,9 %), l'U.R.S.S. (2,8 %), l'Union Sud Africaine (2,2 %).

4. SECTION 0 (animaux vivants et produits alimentaires).

Cette section représente 24,7 milliards soit 10,84 % de nos importations. Les principaux pays intéressés à cette section sont les Pays-Bas avec 5,3 milliards (21,49 %), les Etats-Unis 4,7 milliards (19,14 %), l'Argentine 2,3 milliards (9,43 %), la France 1,7 milliard (6,78 %) et l'Italie 0,9 milliard (3,53 %).

a) *Division 04* (céréales et produits à base de céréales).

Les 44,4 % de nos importations de céréales et produits connexes proviennent des Etats-Unis, pour 3,5 milliards; ensuite se classent dans l'ordre l'Argentine 1,2 milliard (15,8 %), le Canada 0,7 milliard (8,9 %), les Pays-Bas 7,6 % et la France 6,8 %.

b) *Division 05* (fruits et légumes).

Les Pays-Bas sont en tête avec 1,2 milliard (23,2 %), suivis de l'Italie 0,7 milliard (14,2 %), de l'Espagne 0,68 milliard (13 %), des Etats-Unis (12,1 %), de la France (6,2 %), de l'Union Sud Africaine (3,1 %) et de la Turquie (3 %).

5. SECTION 3 (combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes).

Elle n'intéresse que 9,86 % des importations pour un montant de 22,5 milliards. On y trouve l'Allemagne fédérale pour 6,6 milliards (29,29 %), les Pays-Bas 4,1 milliards (18,27 %), l'Irak 2,6 milliards (11,3 %) et l'Iran 1,4 milliard (6,38 %), les Etats-Unis 1,2 milliard (5,46 %) et le Vénézuéla 1,2 milliard (5,26 %).

a) *Division 32* (charbon, cokes et agglomérés).

Plus des deux tiers (69,69 %) du stock de charbon importé en 1962 proviennent d'Allemagne fédérale pour 6,1 milliards, ensuite des Pays-Bas pour 1,4 milliard (15,76 %), des Etats-Unis pour 0,63 milliard (7,12 %), de France (3,37 %) et du Royaume-Uni (2,85 %).

b) *Division 33* (pétrole et produits dérivés du pétrole).

Près de 20 % de ces produits sont originaires d'Irak pour 2,6 milliards (18,15 %), des Pays-Bas pour 2,4 milliards, d'Iran 1,4 milliard.

6. SECTION 5 (produits chimiques).

Ressortissent à cette section 6,11 % du total des importations pour un montant de 13,9 milliards. Les principaux pays intéressés sont l'Allemagne 3,6 milliards (26,04 %), la France 3,5 milliards (25,39 %), les Pays-Bas 2,09 milliards (15,04 %), les Etats-Unis d'Amérique 1,6 milliard (11,79 %) et le Royaume-Uni 1,1 milliard (7,96 %).

a) *Division 56* (engrais manufacturés).

La France a une place prédominante avec 1,5 milliard (73,17 %) devant l'Allemagne fédérale 0,31 milliard (15,11 %) et l'Allemagne orientale avec 0,08 milliard soit 4,03 %.

b) *Division 51* (éléments et composés chimiques).

L'Allemagne fédérale nous fournit 32,73 % pour un montant de 1,07 milliard, la France pour 0,69 milliard (21,04 %) et les Etats-Unis pour 456 millions (13,91 %).

c) *Division 58* (matières plastiques artificielles).

L'Allemagne fédérale est le premier fournisseur avec 854 millions (31,02 %). Elle est suivie de la France 528 millions (19,17 %), des Pays-Bas 462 millions (16,78 %), du Royaume-Uni 310 millions (11,26 %) et des Etats-Unis 280 millions (10,17 %).

d) *Division 54* (produits médicaux et pharmaceutiques).

Les Etats-Unis ont fourni en 1962 pour 554 millions (26,46 %), les Pays-Bas 389 millions (18,58 %) et la Suisse 385 millions (18,39 %).

7. SECTION 8 (articles manufacturés divers; appareils sanitaires, de chauffage et d'éclairage, meubles, articles de voyage, vêtements, chaussures, appareils scientifiques, de photographie, de cinématographie, d'horlogerie, instruments de musique, imprimés, matières plastiques, articles de bureau, objets d'art de collection et d'antiquité, bijouterie et divers).

Cette section n'intéresse que 5,87 % du total des importations pour un montant de 13,38 milliards. Les Pays-Bas y sont pour 3,38 milliards (25,30 %), l'Allemagne fédérale pour 2,96 milliards (22,12 %), la France 2,52 milliards (18,85 %), l'Italie pour 1,15 milliard (8,61 %) et les Etats-Unis pour 1,07 milliard (7,98 %).

8. SECTION 1 (boissons et tabacs).

Elle ne totalise que 3,45 milliards (1,52 %). C'est la France en tête avec 0,89 milliard (25,65 %), puis les Pays-Bas 0,56 milliard (16,36 %), les Etats-Unis 0,40 milliard (11,68 %), le Royaume-Uni 0,36 milliard (10,40 %), l'Allemagne fédérale 0,17 milliard (4,78 %) et l'Italie 0,15 milliard (4,43 %).

9. SECTION 4 (huiles et graisses d'origine animale ou végétale).

Celle-ci vient en queue, ne concernant que 0,52 % du total des importations pour 1,2 milliard avec, parmi les principaux pays, les Pays-Bas 0,34 milliard (28,17 %), le Congo-Léopoldville 0,33 milliard (27,95 %), la France 9,82 %, l'Argentine (6,22 %) et les Etats-Unis (5,33 %).

A l'exportation.

Les trois principales sections sont dans le même ordre d'importance que celle des importations, mais avec des coefficients d'importance nettement différents.

1. SECTION 6 (articles manufacturés classés d'après la matière première).

Elle est ici aussi en première place avec un montant de plus du double de celui des importations, soit 111,9 milliards ou 51,78 % des exportations globales. Nos principaux clients sont les Pays-Bas 21,2 milliards (18,98 %), l'Allemagne fédérale 21 milliards (18,76 %), les Etats-Unis 15,7 milliards (14,02 %), la France 13,07 milliards (11,67 %) et l'Italie avec 4,4 milliards (3,93 %).

Dans cette section ont été retenues spécialement et classées aussi par ordre d'importance les divisions suivantes :

a) *Division 67* (fonte, fer, acier).

C'est l'Allemagne fédérale qui se trouve en tête avec 8,7 milliards (19,79 %) suivie de la France 6,4 milliards (14,63 %), les Etats-Unis 5,4 milliards (12,2 %), les Pays-Bas 4,6 milliards (10,52 %) et l'Italie 2,4 milliards (5,49 %).

b) *Division 65* (fils, tissus, articles confectionnés et similaires).

Les Pays-Bas nous achètent pour 7,9 milliards (33,83 %), l'Allemagne fédérale pour 5,8 milliards (24,99 %), les Etats-Unis pour 2,3 milliards (9,76 %), le Royaume-Uni pour 1,9 milliard (8,24 %) et la France 0,98 milliard, les autres pays n'atteignant pas 500 millions.

c) *Division 66* (articles en matières minérales autres que les métaux).

Les Etats-Unis sont les premiers avec 4,5 milliards (25,87 %) devant les Pays-Bas 2,7 milliards (16,26 %), le Royaume-Uni 1,25 milliard (7,48 %), l'Allemagne fédérale 1,19 milliard (7,14 %) et la France 0,87 milliard (5,20 %).

d) *Division 68* (métaux non ferreux).

Les principaux clients sont dans l'ordre : la France avec 3,7 milliards (23,83 %), l'Allemagne fédérale 3,3 milliards (20,99 %), les Pays-Bas 2,2 milliards (13,93 %), les Etats-Unis 1,8 milliard (11,39 %) et la Suisse 1,08 milliard soit 6,82 %.

e) *Division 69* (articles manufacturés en métal).

En tête, les Pays-Bas avec 1,7 milliard (26,97 %), les Etats-Unis 1,3 milliard (19,65 %), l'Allemagne 0,62 milliard (9,63 %), la France 0,48 milliard (7,49 %).

2. SECTION 7 (machines et matériel de transport).

Elle représente 16,32 % de nos exportations pour 35,2 milliards à répartir comme suit notamment aux Pays-Bas 12,5 milliards (35,47 %), à l'Allemagne fédérale 5,2 milliards (14,71 %), à la France 3,3 milliards (9,45 %), au Royaume-Uni et à l'Italie pour 1,5 milliard (4,23 %).

Cette section comporte les divisions principales suivantes :

a) *Division 71* (machines non électriques).

Les principaux clients sont les Pays-Bas avec 2,8 milliards (19,52 %), l'Allemagne fédérale 2,6 milliards (17,99 %), la France 2 milliards (14,26 %), l'Italie 0,9 milliard soit 6,54 % et le Royaume-Uni 0,76 milliard (5,32 %).

b) *Division 73* (matériel de transport).

Les Pays-Bas sont encore en tête avec 5,5 milliards (39,96 %), puis l'Allemagne fédérale 1,97 milliard (14,35 %), la France 0,86 milliard (6,31 %), le Royaume-Uni 0,67 milliard (4,88 %).

c) *Division 72* (machines et appareils électriques).

A la première place, les Pays-Bas pour 5,5 milliards soit (53,16 %), suivis de très loin par l'Allemagne fédérale 0,63 milliard (7,97 %) et la France 0,42 milliard (5,28 %).

3. SECTION 2 (matières premières à l'exclusion des combustibles minéraux).

Cette section représente 7,58 % de nos exportations soit 16,4 milliards. Les principaux pays intéressés sont l'Allemagne fédérale 3,5 milliards (21,48 %), la France 2,8 milliards

(17,12 %), les Pays-Bas 2,78 milliards (17,01 %), le Royaume-Uni 1,79 milliard (10,95 %) et les Etats-Unis 1,12 milliard (6,84 %).

A retenir tout spécialement les divisions ci-après :

a) *Division 26* (fibres textiles et déchets de fibres textiles).

L'U.E.B.L. exporte pour 1 milliard en Allemagne fédérale (20,63 %), pour 1,3 milliard en France (15,93 %), pour 1 milliard au Royaume-Uni (13,30 %) et pour 0,98 milliard aux Pays-Bas (12,23 %).

b) *Division 27* (produits minéraux non métallifères, à l'exception des combustibles et des pierres gemmes).

Les Pays-Bas achètent pour 846 millions soit 23 %, les Etats-Unis pour 490 millions (13,32 %), la France 475 millions (12,90 %), l'Allemagne fédérale 470 millions (12,77 %) et l'U.R.S.S. 188 millions (5,10 %).

c) *Division 28* (minerais et déchets de métaux).

L'Allemagne fédérale est le principal client avec 502 millions (31,94 %), puis la France 491 millions (31,22 %), les Pays-Bas 228 millions (14,50 %).

4. SECTION 8 (articles manufacturés).

Elle totalise 6,37 % de nos exportations pour 13,8 milliards. Les Pays-Bas sont au premier rang avec 5,1 milliards (37,15 %), la France 2 milliards (14,63 %), l'Allemagne fédérale 1,8 milliard (12,75 %), les Etats-Unis 1,4 milliard (9,94 %) et le Royaume-Uni 1 milliard (7,69 %).

5. SECTION 5 (produits chimiques).

Elle intéresse 5,80 % de nos exportations soit 12,5 milliards. Dans l'ordre viennent d'abord les Pays-Bas avec 2 milliards (16,67 %), ensuite la France 1,6 milliard (13,11 %).

Les principales divisions sont les suivantes :

a) *Division 56* (engrais).

L'U.E.B.L. vend pour 852 millions à la France (16,59 %), au Royaume-Uni pour 535 millions (10,42 %), aux Pays-Bas pour 469,8 millions (9,13 %), aux Etats-Unis pour 413 millions (8,1 %), à l'Allemagne fédérale pour 305 millions (6,1 %).

b) *Division 51* (éléments et composés chimiques).

Aux Pays-Bas la première place avec 588 millions (19,71 %), ensuite l'Allemagne fédérale 387 millions (12,97 %), les Etats-Unis 326 millions (10,92 %), la France 308 millions (10,32 %) et la Suède 176 millions (5,90 %).

c) *Division 58* (matières plastiques artificielles).

Les Pays-Bas en tête ici aussi avec 352 millions (28,27 %), puis l'Allemagne fédérale 267 millions (21,44 %) et la France 157 millions (12,61 %).

d) *Division 54* (produits médicaux et pharmaceutiques).

Toujours les Pays-Bas les premiers avec 164 millions (17,61 %), puis le Congo (Léopoldville) 90 millions (9,66 %), la France 67 millions (7,19 %), la Suède 56 millions (6,01 %), la Finlande 46 millions (4,94 %).

Quant aux autres sections, elles se placent dans l'ordre suivant et ne représentent qu'une faible partie de nos exportations (9,77 %).

SECTION 0 : *Division 0* (animaux vivants et produits alimentaires).

Onze milliards soit 5,15 % du total. Clients : Pays-Bas, Allemagne, Etats-Unis.

SECTION 3 : *Division 3* (les combustibles minéraux).

Huit milliards 200 mille soit 3,81 %. Clients : Pays-Bas, France, Suisse et Allemagne fédérale.

SECTION 1 : *Division 1* (les boissons et tabacs).

Un milliard (0,5 %). Clients : Pays-Bas, France, Allemagne fédérale, Italie.

SECTION 4 : *Division 4* (huiles et graisses d'origines animales et végétales).

Six cent quatre-vingt-un millions. Clients : France, Allemagne fédérale, Pays-Bas, Suisse soit 0,31 %.

Par ailleurs il est intéressant de signaler que la Belgique vend plus de produits pétroliers (5,5 milliards) que de charbons (2,6 milliards).

Mais en charbon, c'est la France notre principal client avec 1 milliard soit 40,74 %, suivi des Pays-Bas 477 millions (17,9 %) et de l'Italie 290 millions (10,9 %). Pour les pétroles et ses dérivés les Pays-Bas sont notre premier client avec 1,5 milliard (20,75 %), suivis de la Suisse 804 millions (14,43 %), de l'Allemagne fédérale 730 millions (13,09 %).

LISTE BIBLIOGRAPHIQUE.

- I.N.S. (INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE), *Annuaire Statistique de la Belgique*, tome 83, année 1962.
- IDEM, *Bulletin mensuel du commerce extérieur de l'U.E.B.L.*, décembre 1962.
- OFFICE BELGE DU COMMERCE EXTÉRIEUR, *Le Commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise*, Bruxelles, 1962, 21 pp.
- IDEM, *Le Commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en 1962*, Bruxelles, Supplément série C, n° 3, juillet 1963, 48 pp.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DES CLASSES MOYENNES, *L'Economie belge en 1947*, Bruxelles 1948, 199 pp.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DE L'ENERGIE, *L'économie belge en 1962*, Bruxelles 1963, 321 pp.
- BUREAU DE PROGRAMMATION ECONOMIQUE, *Programme d'Expansion Economique 1962-1965*. Projet de loi portant approbation du premier programme d'expansion économique, *Doc. parlem., Sénat de Belgique*, session 1962-1963, n° 51, 13 décembre 1962, 216 pp.
- FABRIMÉTAL, Commerce extérieur, *Bulletin hebdomadaire*, mai et juin 1963.
- BANQUE DE BRUXELLES, Commerce extérieur, *Informations commerciales, Bulletin hebdomadaire*, année 1963.
- BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE, *Bulletin d'Information et de Documentation*, Vol. II, n° 1, juillet 1959.
- BANQUE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE, *Bulletin économique mensuel*, 2^e année, 1963.
- BESTUUR VAN DE STEDEBOUW EN RUIMTELIJKE ORDENING, VERENIGING VOOR HET STREEKPLAN SCHELDE-DIJLE, *Problematiek van de buitenlandse handel*, 1962, rapport inédit.
- NOLS, E., Le premier programme belge d'expansion économique, *Bulletin de la Banque Commerciale de Liège*, 4^e année, n° 4, août 1963, 4 pp.

LISTE DES TABLEAUX.

- Tableau I : *Importations. — Principaux pays de provenance en 1936-1938 et en 1947.*
- Tableau II : *Exportations. — Principaux pays de destination en 1936-1938 et en 1947.*
- Tableau III : *Reliquats d'importation et d'exportation.*
- Tableau IV : *Importations en 1962. — Principaux pays de provenance.*
- Tableau V : *Exportations en 1962. — Principaux pays de destination.*
- Tableau VI : *Quote-part de l'U.E.B.L. dans le commerce extérieur de certains pays.*
- Tableau VII : *Importations en 1962 pour certaines sections et divisions de la classification type pour le commerce international.*
- Tableau VIII : *Exportations en 1962 pour certaines sections et divisions de la classification type pour le commerce international.*
-

LISTE DES FIGURES.

- Figure 1 : *Mouvement commercial 1936-1938 et 1947 par grandes catégories de marchandises.*
- Figure 2 : *Principaux fournisseurs 1962.*
- Figure 3 : *Principaux clients 1962.*
- Figure 4 : *Provenance et destination des marchandises par section.*
-

TABLE DES MATIERES.

	Pages.
Avertissement :	
1. Remarque préliminaire	3
2. Le plan du présent commentaire	3
3. Quelques remarques de vocabulaire	3
Introduction :	
L'importance du commerce extérieur de l'U.E.B.L.	5
2. Sa part dans le commerce mondial	5
Chapitre I^{er}. — Orientation et évolution du commerce extérieur de l'U.E.B.L. :	
1. Etablissement des diagrammes	6
2. Leur interprétation	7
Chapitre II. — La répartition géographique des échanges.	
<i>A. La carte des exportations et des importations globales :</i>	
1. Etablissement de la carte	14
2. Son interprétation	14
3. Quote-part de l'U.E.B.L. dans le commerce extérieur de certains pays	20
<i>B. La carte de la structure des échanges :</i>	
1. Etablissement de la carte	20
2. Son interprétation	21
<i>a) Aspects principaux de la structure des échanges</i>	21
<i>b) Répartition par pays client et fournisseur selon les divers groupes de marchandises.</i>	21
Chapitre III. — Modes de transport :	
1. Etablissement de la carte	24
2. Son interprétation	24
Conclusion	26
Annexe : Etude détaillée de la provenance et de la détermination du trafic	28
Bibliographie	38
Liste des tableaux	39
Liste des figures	39
Table des matières	40